

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

**REDACTION-
ADMINISTRATION :**

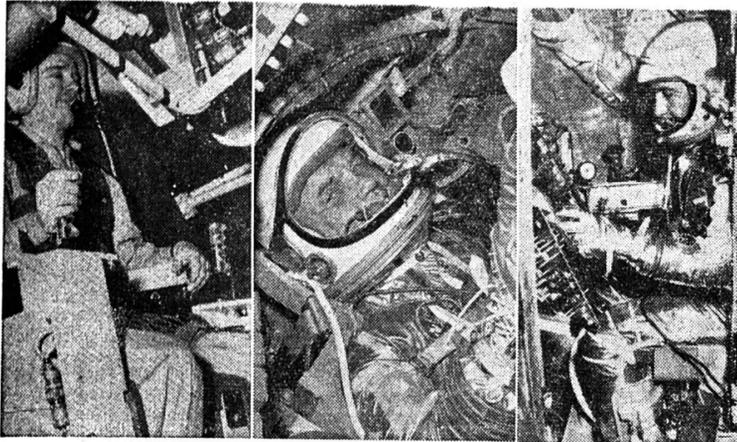
Rue de l'Industrie - SION
Tél. : 2 31 51 - 52

PUBLICITE :
PUBLICITAS S A, SION

Tél. : 2 44 22
et ses agences à Martigny
et Brigue

PRESSING KUMMER

COMPLET Fr. 8.50
● Nettoyage chimique à sec
● Repassage à la vapeur
● Détachage
● Décatissage
● Imperméabilisation
● Stoppage
● Atelier sur place avec la meilleure installation
● Service dans les 24 h.
● Teinture
JUPE Fr. 3.50
R. des Hôtels
Tél. 026/6 19 74. Martigny



Le succès des dernières expériences dans le cadre du projet « Mercury » est tel que l'on s'attend à voir le premier homme pénétrer dans l'espace d'ici quelques mois. Parmi les sept astronautes choisis en son temps, trois sont entrés dans le choix final : l'un d'eux sera le premier homme de l'espace. Voici, de gauche à droite, le commandeur Alan SHEPHARD, de la Marine, assis dans la machine multiaxiale du Lewis Research Center, où les astronautes apprennent à diriger la capsule spatiale avec une main (au premier plan); le colonel John GLENNAN Jr., de la Marine, dans une capsule spatiale Mercury; et le capitaine Virgil GRISSOM, de l'Air Force, dans la centrifugeuse où les astronautes subissent des accélérations jusqu'à 18 g.

Graves difficultés dans les syndicats officiels espagnols Intervention du Cardinal-Primat de Tolède

Jusqu'à ces derniers jours, nous ne connaissions le document du cardinal Pla y Deniel que par des extraits du *New York Times*; nous l'avons maintenant sous les yeux et pouvons élucider la question sans crainte de malentendus.

Avant les récentes élections syndicales, les Fraternités ouvrières d'Action Catholique avaient adressé à M. Ruiz, ministre et délégué national des syndicats, une pétition demandant :

- 1) Qu'on diffère ou annule les élections syndicales pour permettre de les préparer plus convenablement ;
- 2) Que des informations plus complètes soient données sur la façon dont ces élections doivent s'effectuer ;
- 3) Qu'on modifie les modalités de candidature aux fins d'assurer une représentation plus authentique des ouvriers. Notons ici que si les postes inférieurs sont laissés au libre choix des électeurs, les postes-clefs, eux, vont toujours aux partisans de la Phalange, selon les informations du *New York Times* ;
- 4) Que le mode de représentation soit conforme à la doctrine sociale chrétienne ;
- 5) Qu'on établisse des tribunaux neutres, sans rapport avec les syndicats et la politique, pour contrôler le déroulement de ces élections.

Pour M. Ruiz, ces remarques étaient « totalement inadmissibles ». Remarquons que ces fraternités ouvrières ne sont en aucune façon des syndicats, mais un Mouvement d'Action Catholique qui prépare des syndicalistes chrétiens bien informés de la doctrine sociale de l'Eglise, qui œuvrent à l'intérieur des syndicats officiels, dont chacun sait qu'ils sont, en Espagne, obligatoires et unitaires.

Cette action des Fraternités est d'autant plus nécessaire que les syndicats officiels comptent dans leur sein des éléments communistes camouflés qui n'en sont pas moins actifs.

Or ces Fraternités sont victimes d'une persécution indéniable, si l'on en croit la lettre de l'archevêque de Tolède : ... On méconnaît leur personnalité (en dépit du Concordat), on les présente comme suspectes, on vexé leurs dirigeants par des investigations policières, on les met à l'amende pour ce qu'ils ont dit ou n'ont pas dit, dans des manifestations qu'a présidées l'évêque, on empêche leurs réunions... sans qu'on leur ait imputé aucun délit ni aucune irrégularité à l'égard des autorités. »

L'intolérance va parfois si loin qu'elle atteint les limites du ridicule et de la sottise : en voici un exemple tout à fait curieux, cité par le cardinal :

« Une simple feuille, que publie la Fraternité de Tolède, a présenté à la censure civile un article pris dans l'organe des Syndicats officiels, sans indiquer sa provenance. La censure civile l'a refusé, mais après qu'on eut démontré qu'il était tiré de l'organe des Syndicats, alors il fut autorisé. »

Ainsi, en Espagne comme en Guinée, les pionniers du syndicalisme chrétien poursuivent leur apostolat qui ressemble parfois à un calvaire. Il en est ainsi partout où règne encore un esprit totalitaire.

Nous tenons en réserve des cas de vexations subies récemment à Genève et à Bâle, qui risquent de donner quelque fondement aux déclarations que l'évêque de Côme faisait dernièrement aux ouvriers italiens destinés à la Suisse.

Accordons toutefois que ces cas sont de plus en plus rares chez nous.

R.

Feu d'artifice dans l'espace céleste

- Les Américains lancent deux satellites
- « Hector », rat français, monte à 150 km.

Les fusées « fument » de toute part. Il ne se passe plus de semaine que la science de l'espace ne remporte de nouvelles victoires. Russes et Américains sont passés maîtres en la matière. Les Anglais — bien qu'ayant renoncé à fabriquer eux seuls un satellite — continuent à perfectionner certaines fusées dans l'espoir de les voir utiliser pour un engin spatial européen. La France, de son côté, pousse activement ses recherches au Sahara, et vient de lancer avec succès une fusée « Véronique » dont le cône renfermait un rat. Expérience réussie : après un voyage de 150 km dans l'espace la capsule a été récupérée et le rat, vivant, a pu... donner ses impressions.

Succès partiel du double satellite U.S.

Washington. — La Marine américaine a lancé, mercredi, une fusée porteuse d'un satellite « transit 3-b », de navigation. De ce planétoïde s'est séparé un autre satellite qui décrit une orbite indépendante de celle du « satellite-mère ». La réussite n'a cependant pas été totale et si les engins ont été mis sur orbite, cette dernière ne correspond pas exactement à celle qui était prévue. D'autre part, il semble qu'ils ne se soient pas séparés comme ils auraient dû le faire. Les savants U.S. considèrent cependant que ce succès partiel leur permettra de remplir une partie du programme prévu.

Le satellite « Transit 3-b » est une sphère de 113 kg., dont le « cerveau » prédira et transmettra au sol les caractéristiques de ses futures orbites. Les navires en mer, les avions en plein vol pourront ainsi connaître leur position avec une précision jusqu'ici inconnue. D'autre part, à l'aide d'un mécanisme à ressorts, le « Transit 3-b » lancera, une fois placé sur son orbite, un satellite transporté dans sa partie supérieure. Il s'agira d'une sphère « Lofti » qui fournira, en gravitant autour du globe indépendamment du « Transit 3-b », des renseignements sur la propagation dans l'espace des ondes à très basse fréquence. Le satellite « Lofti » pèse 24 kg. 300. Il sera commandé à partir d'installations de la Marine situées au Texas, en Californie et à Panama.

Prédécesseurs du « Transit 3-b », les lunes artificielles « Transit 1-b et 2-a » avaient été lancées avec succès l'an dernier. Le satellite « Transit » sera à même de calculer les plus grandes distances sépa-

rant deux points à terre avec une extrême exactitude. C'est ainsi, précise le Pentagone, que deux points situés à 3.200 km. l'un de l'autre pourront être localisés avec une précision de l'ordre de 30 mètres. Le « 3-b » ne possède pas moins de 6.600 batteries solaires qui donneront l'énergie nécessaire à ses émetteurs pendant trois ans.

La Marine américaine estime, d'autre part, que d'ici à la fin de 1962, des relais de satellites « Transit » rendront possible, par tous les temps, la navigation la plus précise qui soit entre tous les points du globe.

Réussite française

« Hector », le rat français de l'espace, envoyé mercredi matin dans l'atmosphère (SUITE EN PAGE 12)

Au peuple de décider...

Rien n'est plus délicat pour un état colonial que de passer de l'économie qui en découle à celle dans laquelle il se trouve privé de cet avantage. On l'a bien vu lorsque les Pays-Bas perdirent les Indes néerlandaises. Ce n'est pas pour rien que colons et autorités hollandais s'accrochèrent jusqu'à l'ultime limite aux richesses de Java, Sumatra et autres territoires insulaires. Avec la perte du Congo, la Belgique vient de faire les mêmes expériences. Le changement fut encore plus brusque et plus désastreux. Aux Iles de la Sonde, il y eut une période transitoire, difficile certes, mais qui permit une progressive adaptation. La Belgique en fut privée. Le gouvernement dut créer de toutes pièces, une économie, d'abord strictement métropolitaine, puis internationale, selon les règles orthodoxes des échanges commerciaux.

Cela ne va pas sans heurts. On s'aperçut alors que l'on avait vécu dans l'aisance et la facilité, surtout à cause de l'apport colonial, que l'industrie et les moyens de production n'avaient pas été modernisés et rationalisés comme dans d'autres pays où la concurrence est beaucoup plus âpre et plus complète. Il fallut instaurer un régime d'austérité, avec des contrôles beaucoup plus rigoureux, aussi bien à l'égard des capitalistes que des salariés. Ainsi naquit la « loi unique » qui, comme son nom l'indique, doit remettre l'économie nationale belge sur pied, mais de tout autre façon que précédemment. L'impôt anticipé, tel que nous le connaissons en Suisse, sur le revenu de la fortune mobilière fut institué, mais pas à 27 %, seulement à 10 %, de la valeur imposée. Les prestations pour chômage, invalidité, maladie, accident qui étaient versées beaucoup trop libéralement furent soumises à un examen et à des contrôles beaucoup plus serrés. Ce fut une explosion de colère aussi bien parmi les possédants que parmi les assurés.

Cependant le gouvernement bi-partite aux mains des partis chrétien-social et libéral, représentait les premiers. Il parvint à faire comprendre à ceux qui le soutenaient et qui tiraient avantage de cette direction bourgeoise, qu'il fallait accepter ces sacrifices. En revanche, les socialistes qui, depuis 1958, sont dans l'opposition, profitèrent de ces événements pour déclencher la grève générale que l'on sait, et ébranler encore davantage la structure économique du pays. La structure politique également, car depuis l'abdication de Léopold III, et quel que soit le respect que le peuple ressent à l'égard du roi Baudouin, une bonne partie des masses laborieuses, surtout wallonne, rêvent d'un régime républicain.

Plusieurs problèmes se trouvèrent alors superposés. Il y a l'antagonisme racial entre Wallons et Flamands toujours latent. Il y a, comme en Italie présentement, l'incompatibilité entre chrétiens-sociaux et socialistes. D'elle découle la réforme sco-

laire, pendante entre partisans de l'enseignement libre et partisans de l'enseignement officiel, avec la question de leur financement. Il y a l'adhésion du Marché commun qui exige une adaptation des industries selon des données extérieures au pays. Il y a enfin la rivalité des partis qui attachent à la possession du pouvoir une importance que l'on comprend.

Préoccupations électorales

La loi unique ayant été votée par la Chambre et le Sénat, le président Eyskens crut devoir différer certaines modalités d'application alors qu'il en mettait d'autres en vigueur. Il n'en fallut pas davantage pour que les libéraux quittent le bateau gouvernemental. Cette position leur paraît meilleure à la veille de la consultation populaire. Le roi n'avait plus qu'à signer le décret de dissolution du parlement. C'est

Notre chronique de politique étrangère

ce qu'il a fait. Aussitôt le gouvernement a fixé les prochaines élections législatives au 26 mars, Jour des Rameaux.

Maintenant chacun va s'expliquer devant l'électeur. Le parlement compte 212 sièges dont 104 chrétiens-sociaux, 84 socialistes, 21 libéraux et quelques voix éparses. Chaque parti espère augmenter ses représentants. Les chrétiens-sociaux comptent sur les ennus que la grève générale, en s'éternisant, a causés à chacun qui fut réellement incommodé dans son activité quotidienne. Quand un peuple riche et aisé se sent atteint dans son bien-être, il réagit avec vigueur. Mais les socialistes dénoncent l'impérialisme totalitaire bourgeois qui n'ont pas vu venir la crise congolaise, qui n'ont pas su l'enrayer après n'avoir rien prévu, des années durant, pour l'éviter. Ils donnent en exemple la liquidation de la Communauté française qui s'est opérée dans le calme à deux exceptions près, et qui a permis au gouvernement de Paris de conserver d'appréciables avantages économiques.

Les libéraux enfin, c'est-à-dire la droite, mènent une campagne particulière, car, sans augmenter beaucoup leurs sièges, ils comptent bien cependant rester les arbitres de la situation, c'est-à-dire faire pencher la balance en faveur de l'un ou de

(SUITE EN PAGE 2)

Heures valaisannes | Moraliste

Garez-vous, pauvres hommes d'imprimerie, j'en ai ces temps-ci contre vous, J'épluche vos travaux. J'accuse, soupçonne, calomnie, médis, suppute, soupèse. Tenez, ce soir, le metteur en page sera sur la sellette.

Vous imaginez comme moi, lecteur, qu'il s'agit là de quelque artiste du plaisir de l'œil. Maniant de petits tas de plomb, vous le voyez aménager avec goût ses blancs et ses noirs, équilibrer, construire, doser. Eh bien, cela ne lui suffit pas. Il moralise, par exemple, et je l'ai pris hier en flagrant délit. Sa trouvaille valait tout un essai. Pas de vaine gloire. Nulle fioriture, mais une concision, une audace dans le raccourci... une merveille.

Distants chacun de plus de cent

kilomètres, un charpentier, un marchand de meubles et un homme à marier. Passant l'un par une agence de publicité, l'autre directement par le journal, le troisième par les soins de quelque bonne âme, ils rédigèrent chacun une annonce. Les trois bouts de papiers parvinrent à des heures différentes en mains de l'irresponsable de jour. Plombs ils se rapprochèrent aux quatre coins du marbre, et mon accusé les aligna soudain au bas d'une colonne qu'ils bouchaient sans bavure. Trois titres, une courte morale, discutable peut-être, piauvante dans tous les cas. A la queue-leu-leu : Grand lit de milieu, Mariage Scie à grumes. Pas sérieux s'abstenir. Se recommande !

Arrête.

Chronique économique et financière

Le président Kennedy édicte de sévères mesures pour sauver le dollar coûte que coûte

- ★ Appel aux nations industrielles du monde libre
- ★ Réforme du Fonds monétaire international
- ★ Exporter davantage
- ★ Visiter les USA ou y placer des fonds

Les mesures

(Suite de l'article du 22 février)

1. Le Trésor va entreprendre l'étude d'une réforme du Fonds monétaire et entrera ultérieurement en consultations avec les autres pays membres.
2. Les Etats-Unis donnent avis qu'ils pourront utiliser leurs droits de tirage au Fonds monétaire international au moment « approprié ».
3. Le Congrès est invité à amender la loi pour permettre d'offrir des taux d'intérêt plus avantageux aux gouvernements étrangers et aux banques centrales étrangères, « afin d'attirer les fonds en dollars qui, sans cela, pourraient être convertis en or », sans modifier pour cela les taux d'intérêt domestiques.
4. et 5. Deux autres mesures sont prévues dans le même dessein, en ce qui concerne l'émission de fonds d'Etat réservés aux gouvernements étrangers et la taxation des intérêts.
6. L'interdiction aux Américains de retenir de l'or à l'étranger sera « appliquée de façon efficace ».

7. Un meilleur équilibre dans la position internationale des paiements.
8. Effort pour développer les exportations.
9. Stabilisation des prix de revient et de vente.
10. Un nouveau programme d'assurances-crédits sera préparé par la banque Export-Import d'ici au premier avril.
11. Le Département du commerce préparera, d'ici au 1er avril, un programme d'encouragement au tourisme.
12. Encouragement aux exportations agricoles « par tous les moyens réalisables et désirables sur le plan international ».
13. Maintien des dispositions déjà en vigueur, obligeant les pays bénéficiaires de l'aide américaine à acheter des produits américains jusqu'à ce que les Etats-Unis aient rétabli un « équilibre raisonnable » de leur balance des paiements. Après quoi, les Etats-Unis « discuteront avec les autres pays exportateurs de capitaux de la possibilité d'établir une politique commune ».
14. Les Etats-Unis continueront à faire campagne auprès des autres pays pour qu'ils libéralisent leurs importations. Aux négociations en cours à Genève, dans le cadre du Gatt, les Etats-Unis demanderont aux autres pays des réductions tarifaires dans « la plus grande mesure possible ».
15. Le président Kennedy demande aux pays étrangers qui ont une position solide d'éliminer les restrictions qui empêchent les investissements aux Etats-Unis.
16. Le président demande des mesures législatives contre les investissements américains qui cherchent à éviter les impôts en se réfugiant dans certains pays étrangers.
17. Le président lance un appel aux autres pays industrialisés pour qu'ils assument leurs responsabilités dans le domaine de l'aide aux pays sous-développés et de la défense.
18. La franchise douanière pour les touristes américains revenant de l'étranger est réduite de 500 à 100 dollars.
19. Le Trésor mettra en œuvre une « procédure spéciale » pour l'examen des dépenses gouvernementales qui entraînent des sorties de dollars.
20. Le président a demandé au secrétaire de la Défense d'examiner toutes les possibilités d'économie.

Bourse de Zurich

ACTIONS SUISSES		
	C. du 21	C. du 22
U.B.S.	4275	4260
Crédit suisse	3350	3335
Banque fédérale ..	534	531
Elektro-Watt	2695	2645
Interhandel	5255	5200
Motor-Columbus ..	2105	2115
Italo-Suisse	1175	1170
Réassurances	3300	3255
Zurich assurances ..	6290	6225
Saurer, Arbon ..	1800	1825
Aluminium-Ind. AG	5930	5950
Bally AG	1840	1850
Brown-Boveri ..	4060	4000
Ciba	12750	12760
En. élect. Simplon ..	730	720
Chocolats Villars ..	1060	1050
Lonza	2710	2735
Nestlé porteur ..	3190	3170
Nestlé nominatif ..	1980	1979
Löki Winterthur ..	358	351
Sulzer AG	4450	4400

ACTIONS ETRANGERES		
	C. du 21	C. du 22
Alumin. Ltd Mitréal	145 d	145 1/2
Baltimore & Ohio	152	152 1/2
Canadian Pacific ..	100	100
Du Pont	910	906
Eastman Kodak ..	472	468
General Electric ..	282	278 1/2
General Motors ..	186	187 1/2
Int. Nickel	282	274
Kennecott Copper ..	364	364 1/2
Montgomery Ward ..	138	135 1/2
National Distillers	116 1/2	119
Pennsylvania RR ..	55 1/2	55 1/2
Standard oil NJ ..	192	191
US Steel	367	363
NV Philips	1398	1384
Royal Dutch	164	162

Cours des billets

	Achat	Vente
Allemagne	101,50	104,50
Angleterre	11,95	12,25
Autriche	16,30	16,80
Belgique	8,30	8,60
Canada	4,32	4,37 1/2
Espagne	6,95	7,35
Etats-Unis	4,29	4,33
France NF.	85,50	88,50
Italie	67.-	70.-

Cours de l'or

	Achat	Vente
20 fr. suisse ...	32.-	34.-
Napoléon français	32.-	34.-
Souverain anglais	40.-	42.-
20 dollars USA	170.-	176.-

Cours obligamment communiqué par la Banque Suisse d'Epargne et de Crédit.

Washington dément

WASHINGTON — Le porte-parole du Département d'Etat a qualifié mardi de « dénuées de tout fondement » certaines informations, parues dans des journaux britanniques, selon lesquelles les Etats-Unis auraient abandonné leur projet de bases pour sous-marins dotés de « Polaris » à Holy Loch, en Ecosse.

Cour criminelle thurgovienne

FRAUENFELD — La Cour criminelle thurgovienne a condamné le caissier d'une commune bourgeoise, âgé de 60 ans, à 12 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, pour abus de confiance répétés et faux dans les documents. Bien qu'il fut bien situé, l'accusé avait utilisé à des fins personnelles 8000 francs prélevés sur des fonds dont la gestion lui avait été confiée.

Des manifestations à Téhéran

TEHERAN — Des groupes d'étudiants ont manifesté, cet après-midi, en plusieurs endroits de la capitale iranienne pour demander la dissolution du nouveau parlement (« Majlis »), inauguré au cours de la journée par le Chah.

Les manifestants ont été rapidement dispersés par les forces de police, à coups de bâtons.

Explosion dans un couvent

PLAISANCE — Une explosion de gaz s'est produite mardi au couvent des Franciscains près de Plaisance. Deux moines ont été tués. Le bâtiment, vieux de plus de 600 ans, a été gravement endommagé.

Fête fédérale des yodleurs

LUCERNE — La 12ème fête fédérale des yodleurs se tiendra du 29 au 1er juillet 1962. Le comité d'organisation est présidé par le conseiller d'Etat Wenner Kurzmeyer.

DANS NOS CANTONS

BERNE

★ APRES UNE EXPLOSION. — La semaine dernière, Mme Marguerite von Allmen-Knecht, 61 ans, habitant Wilderswil, avait été grièvement brûlée, une explosion s'étant produite alors qu'elle utilisait du pétrole pour activer le feu d'un fourneau. Elle vient de succomber à ses blessures, à l'hôpital d'Interlaken.

La Banque Populaire Suisse augmente son dividende

Le Conseil d'administration de la Banque Populaire Suisse, a pris connaissance du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 1960. Les amortissements et mises en réserve officiels pour diverses positions se montent à 867 000 fr. (année précédente 850 000 fr.). Il reste un bénéfice net de 11 909 000 fr. (9 965 000 fr. en 1959). Avec le report de 2 146 000 fr. l'assemblée des délégués dispose donc d'un solde actif de 14 055 000 fr. (année précédente 10 795 000 fr.).

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée ordinaire des délégués du 25 février de répartir un dividende de 8% (année précédente 7%) et d'attribuer 4 millions de francs au fonds de réserve extraordinaire (année précédente 3 millions); une somme supplémentaire de 3 millions de francs a été transférée aux réserves ouvertes par prélèvement sur des réserves intérieures. Le solde à compte nouveau se chiffrera à 2 055 000 fr. (année précédente 2 145 000 fr.).

La Société de Banque suisse augmente son capital

Le Conseil d'administration de la Société de Banque suisse a approuvé les comptes annuels pour 1961. Après amortissements et réserves d'un montant de 9 193 965 fr., le bénéfice net s'élève à 35 243 056 fr. contre 30 742 809 fr. l'an précédent.

Le Conseil d'administration a, d'autre part, décidé, comme l'en a autorisé l'Assemblée générale extraordinaire du 1er juin 1956, de porter le capital-actions de 180 millions de francs à 200 millions de francs par l'émission de 40 000 nouvelles actions nominales de 500 francs de nominal offertes au prix de 500 francs avec droit au dividende à partir du 1er juin 1961.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires fixée au 3 mars prochain, de verser 200 000 francs à la caisse de retraite, de fixer le dividende à 10% comme l'an dernier, d'attribuer 4 000 000 au fonds de réserve et 10 000 000 francs à la réserve spéciale et de porter 3 294 803 francs à compte nouveau.

Emprunt 3 1/2 %

Forces motrices de Göschenen

Afin de poursuivre le financement de la construction de ses installations hydro-électriques, la société des Forces motrices de Göschenen S.A. émet un emprunt de 40 000 000 francs à 3 1/2% d'intérêt. La durée de cet emprunt est de 18 ans, la société ayant toutefois le droit de dénoncer celui-ci au remboursement après une période de 12 ans. Les Chemins de fer fédéraux ont fait réserver d'avance un montant de 5 000 000 francs de cet emprunt pour leur caisse de pensions et de secours. Le solde de 35 000 000 francs a été pris ferme par un consortium de banques, placé sous la direction du Crédit suisse, Zurich. L'emprunt a été offert en souscription publique du 14 au 21 février 1961, à midi, au prix de 99% plus 0,60% moitié du timbre fédéral.

ECHOS ET NOUVELLES

Le retour des Habsbourg

Le retour éventuel en Autriche d'Otto de Habsbourg, prétendant au trône en exil, est fortement compromis: M. Piettermann, vice-chancelier de la République autrichienne, s'y oppose.

Motif: au baptême de son fils, il y a quelques semaines, Otto de Habsbourg a fait inscrire l'enfant dans le registre sous le nom d'archiduc Karl d'Autriche, prince royal de Hongrie, fils de Leurs Majestés Otto et Regina d'Autriche-Hongrie.

« Dans ces conditions, déclare M. Piettermann, comment croire que M. "Otto Habsbourg", si on le laisse revenir en Autriche, se comportera comme un citoyen respectueux des lois de la République et renoncera vraiment à ses prétentions au trône? »

Le « Santa Maria » coûte cher

L'affaire du « Santa Maria » a coûté plus de 200 000 dollars (1 million de NF) à l'U.S. Navy en carburants divers pour les destroyers, les avions et le sous-marin atomique « Seawolf », qui ont cherché, puis convoyé le bateau pirate jusqu'à Recife.

Hold-up par téléphone

Des malfaiteurs canadiens viennent de mettre au point le « Hold up par téléphone ». Le premier essai leur a permis de dérober 3700 dollars.

L'affaire s'est déroulée en fin de semaine à Ville-Lemoyne, dans la banlieue sud de Montréal. Le directeur d'une succursale bancaire appelé au téléphone, a entendu une voix lui ordonner de lacer la somme en question dans un sac et le déposer sans avertir quiconque dans un terrain vague, derrière

la banque, faute de quoi on ferait sauter sa maison. Terrorisé, le directeur a obéi...

Le dramaturge irritabile

Le dramaturge irlandais Brendan Behan, aussi connu pour ses pièces (« L'Otage ») que pour ses beuveries, ne fera pas de prison: Le tribunal, tenant compte de son état de santé (diabète chronique), l'a condamné à payer 50 livres d'amende.

Il y a une semaine, pour protester contre le prix exorbitant d'une bouteille de champagne, Behan avait cassé plusieurs chaises, l'installation téléphonique... et les dents du propriétaire d'un débit de boissons.

La poule et l'éclipse

Pour avoir observé l'éclipse de soleil, mercredi dernier, une poule a pondu, quelques heures plus tard, un œuf qui portait sur sa coquille un « soleil » entouré de rayons. Ce curieux phénomène s'est produit dans la banlieue de Carrare, où une fermière avait fait sortir ses poules du poulailler, afin d'observer l'effet de l'éclipse sur ses volatiles. Le dessin naturel sur la coquille ressemble à un bas-relief et reproduit très exactement l'image de l'éclipse totale.

De nombreux curieux sont allés admirer l'étrange œuf, qui est désormais conservé par la fermière avec les plus grands soins.

Ratissages à Berlin-Ouest

En 1960, la police de Berlin-Ouest a arrêté 236 agents communistes, dont 34 femmes. Par ailleurs, durant la même période, les autorités berlinoises ont arrêté 52 hommes et 2 femmes coupables de manifestations antisémites.

BALE

★ LES COMPTES DE BALE-CAMPAGNE. — Les comptes de Bâle-Campagne, pour 1960, représentent un bénéfice de 700 000 francs sur un total de recettes de plus de 90 700 000 francs. Cinq millions ont été consacrés aux amortissements. Le budget prévoyait un déficit de 2,8 millions de francs.

SAINT-GALL

★ LES ETUDIANTS SAINT-GALLOIS CONTRE LA COLLABORATION AVEC LES COMMUNISTES DANS LE DOMAINE SPORTIF. — Les étudiants de l'école des hautes études commerciales de Saint-Gall ont protesté contre la décision de l'Association sportive académique suisse d'envoyer une délégation suisse aux jeux internationaux d'été des étudiants, en 1961, à Sofia, et d'organiser les jeux d'hiver en 1961-1962 en Suisse, avec une forte participation communiste. Les étudiants saint-gallois demandent instamment aux représentants du sport académique suisse de renoncer à l'envoi d'étudiants suisses à Sofia et à l'organisation des jeux d'hiver à Saint-Moritz. Ils demandent à tous les milieux compétents de se joindre à leur campagne.

THURGOVIE

★ DAN6 LA PRESSE. — M. Hans-Ulrich Wassmer, rédacteur au « Thurgauer Tagblatt », passera à la rédaction du « Bund », à Berne, le 1er mars, et sera remplacé par M. Fritz Jeisek, jusqu'ici

rédacteur au « Volksblatt von Bachtel ». Ce dernier journal fusionne avec le « Freisinniger », sous le nouveau nom de « Zürcher Oberländer ».

ZURICH

★ FETE FEDERALE DE TIR 1963. — Le comité d'organisation de la fête fédérale de tir 1963 vient d'être constitué à Zurich. Le bureau est présidé par M. Bernard Truninger, président de la Société de tir de la ville de Zurich et comprend notamment le syndic Landolt et le colonel Durgiat. Le comité d'organisation est divisé en plusieurs commissions, dont celle de tir, présidée par M. Walter Burkhard. La fête fédérale de tir 1963 se déroulera à Zurich, du 25 juillet au 9 août.

★ COLLISION A UN PASSAGE A NIVEAU. — Hier matin, à 6 h. 30, au passage à niveau de la Schaerenmoosstrasse, à Zurich-Berlikon, une collision s'est produite entre un camion tirant une grue et un train. Personne n'a été blessé.

Un transport routier, long de 32 mètres, composé d'un camion et d'une remorque très basse, sur laquelle se trouvait une grue, s'était engagé sur le passage à niveau, dont les barrières étaient ouvertes, lorsque la remorque toucha le sol, l'espace n'étant que de dix centimètres. Impossible d'avancer ou de reculer. Un train s'approchait à ce moment. Il y eut donc collision, mais personne n'a été blessé. Les dégâts se montent à 35 000 francs.

Le trafic ferroviaire a subi quelques retards.

La Chine nationaliste

vient en aide à la Chine rouge où sévit la famine

Dans sa lutte contre les maîtres de la Chine rouge, Tchang Kai Tchek emploie maintenant une arme qui, pour être très humaine, n'en est pas moins très efficace. Il fait lancer des corbeilles remplies de riz et de blé au-dessus des régions où sévit la disette — un don bienvenu des habitants qui souffrent du régime et de son invention des « communes communistes ». Notre photo montre un avion des Chinois nationalistes en train d'être chargé de ces primitives corbeilles à l'aérodrome de Taipeh, sur l'île de Formose.



Au peuple de décider...

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

l'autre des deux grands partis, d'après les promesses qui leur seraient faites.

Mais voici que rentre au pays M. P.-H. Spaak, naguère leader incontesté du parti socialiste. Depuis son départ pour l'OTAN il a été suppléant à la direction de ce mouvement par M. Collard et, auprès des masses wallonnes, par le chef syndicaliste d'extrême gauche, M. Renard. Ces deux dirigeants considèrent le revenant si ce n'est comme un renégat en tout cas comme « embourgeoisé ». Mais ils redoutent son

ascendant, ses capacités, ses relations. Ils savent que M. Spaak, en l'état actuel de l'économie belge, préconise une trêve et un gouvernement d'union nationale — qu'il présiderait — et dans lequel collaboreraient chrétiens-sociaux et socialistes. Cela ne leur plaît qu'à moitié. Aussi attendent-ils le résultat du scrutin pour prendre une décision. Le Centre et la droite adoptent la même attitude. Rarement résultat fut souhaité avec autant d'impatience. Et s'il laissait toute chose en l'état?

Me Marcel-W. Suva.

GUERRE ET PAIX

d'après l'œuvre de Léon Tolstoï

RESUME. — Pierre Bezukhov a beaucoup d'affection pour la jeune Natacha Rostov qui est fiancée avec son ami le prince André de Bolkonsky. En l'absence de celui-ci, un noceur sans scrupules, Anatole Kuragine, fait une cour éhénée à Natacha. Celle-ci tombe amoureuse et s'apprête à fuir avec lui, ignorant qu'il est déjà marié. Pierre fait échouer la tentative d'enlèvement et apprend à Natacha qu'Anatole s'est joué d'elle.



La défection de Natacha rappelle cruellement à Pierre ses propres malheurs, la trahison de sa femme. « Vous êtes toutes les mêmes », crie-t-il en continuant à marcher vers la jeune fille. « Vous préférez des coureurs et des lâches !... Il faut être fou pour croire en vous... » Maintenant, il est tout près de Natacha, mais elle ne recule pas d'un pas. « Rien ne m'empêchera d'épouser Anatole », crie-t-elle, d'un ton de défi. « Vraiment ? » lance Pierre. « Alors qu'il est déjà marié ? » — « C'est... c'est faux ! » hurle Natacha. Mais elle recule, comme si elle avait reçu un coup. Une anxiété terrible fait trembler ses lèvres... Pierre oublie brusquement sa colère devant ce petit visage dévasté. « Regardez-moi en face, Natacha », dit-il avec douceur. « Vous lirez la vérité dans mes yeux. Me croyez-vous capable de vous tromper ? » Natacha lève les yeux. Son regard anxieux plonge dans celui de Pierre. Elle y retrouve toute l'affection de son grand ami... et aussi une infinie pitié. D'un seul coup, elle comprend toute la vérité, s'enfuit hors de la chambre... Rentré chez lui, Pierre reste hanté par son expression désespérée. « Pourvu qu'elle ne fasse pas de bêtise », pense-t-il, inquiet.



Malgré les précautions qu'ont prises Pierre et Sonia pour sauvegarder la réputation de Natacha, son aventure s'ébruite et défraie pendant quelques jours tous les potins de Moscou. « C'est un scandale ! » assurent les bavardes. « Elle allait s'enfuir avec Anatole Kuragine à la veille du retour de son fiancé » André vient de rentrer à Moscou et son attitude sombre et distante excite les amateurs de potins. « Il paraît qu'il ne veut plus entendre parler de cette petite sotte », assure-t-on. « Savez-vous qu'on prétend qu'elle a essayé de s'empoisonner ? En tout cas, elle est bien malade... » Pierre est bouleversé quand ces propos lui parviennent. Il se hâte de retourner chez les Rostov où il est accueilli par Sonia. « Natacha a été très souffrante », explique la jeune fille. « Sa mère a été prévenue de son état de santé et doit rentrer d'un jour à l'autre... » Pierre n'ose demander plus d'explications. « Venez la voir », continue Sonia. « Elle va beaucoup mieux et s'est levée aujourd'hui. Elle sera heureuse de vous revoir ».



Pierre gravit l'escalier, frappe à la porte de Natacha. « Entrez », murmure une voix faible, curieusement indifférente... Pierre trouve la jeune fille assise, immobile, au coin de la fenêtre. Elle a terriblement maigri en quelques jours. Son petit visage douloureux n'a plus rien d'enfantin, il est presque pathétique. « Vous êtes venu me voir ? Vous êtes bon, Pierre », dit-elle doucement. « Vous savez, j'y vois clair, maintenant. Je me suis conduite comme une folle... » Elle reste un instant silencieuse et continue d'une voix brisée : « Et André ? Il est rentré, n'est-ce pas ? Je... je lui ai fait beaucoup de peine. Si vous le voyez, voulez-vous lui demander de me pardonner ? » Des larmes roulent sur ses joues, ses lèvres tremblent... Pierre, très ému, se penche sur la petite main amaigrie, l'embrasse doucement. « Je le lui dirai, Natacha », promet-il. Il n'ose pas ajouter de parole d'espoir. Il connaît le caractère inflexible d'André et craint qu'il ne pardonne jamais. Depuis son retour à Moscou, il affecte une sombre indifférence et refuse de parler de la rupture de ses fiançailles avec ses amis. « En tout cas », murmure Pierre, « n'oubliez pas que je reste votre ami, Natacha. N'hésitez pas à faire appel à moi ».

(A suivre).

Sur les ondes suisses

SOTTENS

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ; 7.15 Informations ; 7.20 Premiers propos, concert matinal : Musique pour tous ; 8.00 Fin ; 11.00 Emission d'ensemble (voir Beromunster) ; 12.00 Variétés populaires ; 12.15 Le quart d'heure du sportif ; 12.35 Soufflons un peu ; 12.45 Informations ; 12.55 Colonel-Docteur ; 13.05 La coupe des vedettes ; 13.25 Le Quart d'heure viennois ; 13.40 Compositeurs suisses : J. Binet ; 14.00 Fin ; 16.00 Danse à domicile ; 16.20 Le Trio de France ; 16.50 Radio-Jeunesse ; 17.35 La quinzaine littéraire ; 18.15 En musique ; 18.30 Le Micro dans la vie ; 18.50 Des nouvelles du championnat du monde de hockey sur glace ; 19.00 Ce jour en Suisse ; 19.15 Informations ; 19.25 Le Miroir du monde ; 19.50 Film à épisode : L'Or du Rio Pecos ; 20.15 Echéec et Mat ; 21.00 Discomparade ; 21.45 Le Concert du jeudi ; 22.30 Informations ; 22.35 Le Miroir du monde, deuxième édition ; 23.00 Ouvert la nuit ; 23.15 Fin.

Second programme

Jusqu'à 19 h. Programme de Sottens ; 19.00 Emission d'ensemble du Studio de Genève : La Mosaïque musicale ; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde ; 20.10 En vitrine ; 20.20 Colonel-Docteur ; 20.30 La Coupe des vedettes ; 20.50 Les lumières de la ville ; 21.20 Documentaire sur les cours de cadre de la Croix-Rouge suisse ; 21.30 Cinéma magazine ; 22.00 Swing-Sérénade ; 22.25 Dernières notes, derniers propos ; 22.30 Programme de Sottens ;

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Bonjour en musique ; 7.00 Informations ; 7.05 Concert matinal ; 7.30 Arrêt ; 11.00 Emission d'ensemble : Concert - Le Parnasse juras-

sien ; 12.00 Mélodies de films ; 12.20 Nos compliments ; 12.30 Informations ; 12.40 Concert ; 13.30 Orchestre de chambre de Versailles ; 14.00 Pour Madame ; 14.30 Arrêt ; 16.00 Music-hall ; 16.45 Un instant, s'il vous plaît ; 17.00 Concert Vivaldi ; 17.30 Pour les jeunes ; 18.00 Musique récréative ; 18.30 Chronique d'économie suisse ; 18.45 Chants populaires ; 19.00 Actualités ; 19.20 Communiqués ; 19.30 Informations - Echo du temps ; 20.00 Souvenirs ; 20.20 Théâtre ; 22.05 Ballade pour ensemble à vent ; 22.15 Informations ; 22.20 Arc-en-ciel munichois ; 23.15 Fin.

MONTE-CENERI

7.00 Marche et gymnastique ; 7.15 Informations ; 7.20 Almanach sonore ; 8.00 Fin ; 11.00 Emission d'ensemble (voir le programme de Beromunster) ; 12.00 Musique variée ; 12.30 Informations ; 12.40 Musique variée ; 13.00 Petite gazette du cinéma ; 13.15 Quintette pour piano et cordes ; 13.50 Canon et Gigue ; 14.00 Arrêt ; 16.00 Orchestre C. Dumont ; 16.30 Nouvelle ; 16.50 Accordéon ; 17.00 Je chante ; 17.30 Pour la jeunesse ; 18.00 Musique demandée ; 18.30 Problèmes du travail ; 19.00 Orque de cinéma ; 19.10 Communiqués ; 19.15 Informations - Il Quotidiano ; 20.00 Girandole de chansons ; 20.10 Milleni ; 20.30 Concert symphonique ; 22.15 Causerie sur la cosmologie ; 22.30 Informations ; 22.35 Orchestre F. Heller ; 23.00 Fin.

TELEVISION

17.30 Von Kontinent zu Kontinent (en relais du programme allemand) ; 18.30 Fin ; 20.00 Téléjournal ; 20.15 Le Sérum de bonté ; 20.40 Vient de paraître ; 21.20 Le Magazine du temps passé ; 21.40 Table ronde ; 22.00 Rencontre de catch ; 22.25 Dernières informations ; 22.30 Téléjournal (2e diffusion) ; 22.45 Fin.

La Télévision suisse en 1961

Une interview de M. Edouard Haas

La répartition des concessions TV dans les villes et localités suisses

MOYENNE HELVETIQUE : 93 CONCESSIONS PAR 1 000 MENAGES
CHIASSO EN TÊTE AVEC 404 APPAREILS PAR 1 000 MENAGES

Selon une statistique qui vient d'être rendue publique par la Direction générale des PTT, on comptait à fin décembre 128 969 concessions se répartissant en 121 823 concessions privées et 7 146 concessions publiques, soit une moyenne de 93 appareils par mille ménages (chiffres calculés d'après le recensement de décembre 1950).

Les cinq principales villes du pays - Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne - comptaient ensemble 41 785 concessions (40 826 privées et 959 publiques), soit une moyenne de 128 appareils par 1000 ménages. Zurich vient en tête avec 17 670 concessions privées soit 144 par mille ménages.

En revanche, de toutes les villes helvétiques, c'est Chiasso qui vient en tête pour la densité d'appareils avec 404 concessions par mille ménages, suivie de Lugano (346 par mille ménages), Dietikon (299 par mille), et pour la Suisse romande, Pully, avec 219 concessions pour mille ménages.

Cinq villes entre 30 000 et 99 999 habitants comptaient 8 243 concessions, soit une proportion de 93 concessions par mille ménages. (A SUIVRE)

Sourions avec Jean Tarec



- Il n'est pas un peu lourd votre déguisement ?
- Si, mais très utile pour porter de l'argent à la banque !

LES AVENTURES DE Miki

(A SUIVRE)



Félix le chat



le voyageur de la toussaint

simenon

68

— Si tu savais comme j'ai hâte que cette affaire soit finie !... Le tapissier, tout à l'heure, en m'apportant les tissus au choix, se croyait obligé de prendre des airs de condoléances... Même Gigi, qui m'a répondu par une plaisanterie quand je l'ai invitée :

« — Je ne risque pas de me faire emmener au Palais de Justice ? »

« A quoi penses-tu, Gilles ? »

— A cela...

— Tu verras mon plan pour le salon... Au lieu de ces épais rideaux sombres, je voudrais des rideaux de soie claire, du jaune paille ou du vert amande... Ici, dans la salle à manger, une toile de Jouy à grandes fleurs rouges... Cela te plaira ?

— Mais oui...

C'était non qu'il pensait. Cela le gênait de la voir s'occuper ainsi de l'appartement. Il sentait qu'elle allait y faire régner son goût à elle, qui ne ressemblait pas à son goût à lui.

Il s'en voulait de sa propre humeur, il avait des remords et, comme toujours quand il était seul avec elle, cette appréhension vague de l'avenir.

— Viens !... Je servirai moi-même le café au salon. Elle déploya les soies qui miroitaient au soleil. Elle parla de changer la garniture des fauteuils. A chaque pas, son peignoir s'écartait et il eut l'impression qu'elle le faisait exprès.

La preuve, c'est qu'elle sauta d'un bond sur le canapé.

— Viens, Gilles...

Et elle le serra dans ses bras à l'étouffer, elle lui mordit les lèvres, prise d'une véritable frénésie amoureuse. Il pensait, lui, aux portes qui n'étaient pas fermées à clef, à Marthe ou à Mme Riquet qui pouvaient entrer d'un instant à l'autre, à sa tante qui avait peut-être changé d'avis.

— Tu m'aimes ?

Jamais elle n'avait été aussi vive, aussi ardente, et elle ne se doutait pas que cette ardeur le choquait. A certain moment, comme ils restaient immobiles, joue à joue, il eut conscience qu'un œil grand ouvert d'Allice regardait par-dessus son épaule, et il se souvint de sa première vision de La Rochelle, de ces mêmes cheveux défaits, de cet œil sombre qui fixait le hublot du « Flint ».

Alice n'avait jamais été la maîtresse de Georges, le garçon coiffeur, ni des autres jeunes gens qui l'avaient ainsi serrée dans leurs bras, aux lèvres de qui elle avait collé les lèvres, mais c'était la même chose, il s'en rendait compte.

Sans cesser de l'être, il pensait, avec une lucidité qui l'impressionnait, qui lui faisait un peu peur. Elle aimait parce qu'elle aimait. C'était l'amour qu'elle aimait, la gaieté, le mouvement, la joie de la chair.

Qu'est-ce qu'elle fixait de cet œil ouvert ? Est-ce qu'elle pensait de son côté ? Ils étaient aussi unis qu'on pouvait l'être et chacun ignorait tout de l'autre, chacun continuait sa vie propre et qui restait à jamais mystérieuse.

Une tristesse l'envahit, à laquelle se mêlait une certaine sérénité et celle-ci allait grandissant, jusqu'à lui rendre l'âme plus légère.

Ses remords, ses angoisses se dissipaient. Il ne restait plus qu'une amertume imprécise, la conscience de quelque chose en quoi il avait cru et qui n'avait jamais existé.

(A suivre).



3 nouvelles performances Knorr:

**un nouveau potage!
une nouvelle qualité!
un nouveau sachet!**

Knorr

H 161 f

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

On demande pour domaine agricole de l'Hôpital-Asile de Sion, à Sion,

UN CHEF D'EXPLOITATION-GERANT

connaissant à fond les diverses branches suivantes : bétail, arboriculture et viticulture ainsi que la comptabilité. Situation d'avenir pour personne sérieuse et travailleuse.

Entrée tout de suite ou à convenir. Adresser offres avec références et conditions au Président de la Commission administrative, M. Raymond Clavier, à Châtroz/Sion, pour le 10 mars 1961, lequel mettra à votre disposition un exemplaire du cahier des charges et pourra vous donner tous les renseignements complémentaires.

P3309S

Agence générale d'assurance de la place de Sion cherche pour entrée immédiate une

SECRETARE

habile, bonnes notions d'anglais indispensables. Semaine de 5 jours tous les 15 jours.

Offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 3316 S Publicitas Sion.

On cherche

JEUNE HOMME

de 20-35 ans, actif et travailleur. Faire offre avec certificat à Francis Bruttin, Eaux minérales, Sion.

P3324S

On cherche

JEUNE HOMME

de 15 à 16 ans dans exploitation pour aider à tous les travaux. Entrée en avril ou à convenir. Vie de famille. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Salaire à convenir. S'adresser à Walter Jeger-Spaar, Meltingen (Soleure).

On cherche

femme de ménage

pour personne seule, sachant bien cuire et pour l'entretien d'un intérieur soigné, avec toutes commodités. Travail indépendant. Age 35 à 45 ans. Bons gages, belle chambre avec eau courante chaude et froide à disposition.

Ecrire à Famille Meyer, Chalet Cœur Joie, Pas de l'Ours, Crans-sur-Sierre.

18U

On cherche

SOMMELIERE

deux services, bon gain, vie de famille; entrée tout de suite ou à convenir. Café-restaurant National, Vevey, tél. (021) 51 26 62.

On demande

jeune homme ou jeune fille

pour l'entretien et le service des boissons aux jeux de quilles. Entrée en service: 1er mars. S'adresser au Restaurant du Rhône, à Martigny, tél. (026) 6 07 59.

Maison de commerce de Sion cherche pour entrée immédiate un jeune homme libéré des écoles comme

garçon de courses

Ecrire sous chiffre P 60010 S Publicitas Sion.

Jeune homme

de 16 ans cherche emploi dans la région de Martigny.

Ecrire au Nouvelliste du Rhône, Sion, sous chiffre U 1109.

NURSE DIPLOMEE

est demandée pour fin mars-début avril dans famille à Neuchâtel pour s'occuper d'un nouveau-né.

Faire offres avec certificats et prétentions de salaire à Mme Pierre Uhler, Crêt-Taconnet 32, Neuchâtel.

P36N

Jeune homme

de 16 ans, habile et consciencieux cherche place dans atelier de cycles et moto, région Martigny.

Ecrire au Nouvelliste du Rhône, Sion, sous chiffre V 1110.

On demande un HOMME

d'un certain âge ou jeune garçon pour aider petits travaux de campagne. Vie de famille.

Ecrire sous chiffre T 1108 au Nouvelliste du Rhône, Sion, en indiquant les conditions de salaire désirées.

On demande pour la montagne, du 1er mai au 1er octobre,

un homme

bon traqueur. Gros gages.

Faire offres à Aloïs Mermod, Aigle. Tél. (025) 2 20 40.

On cherche tout de suite pour Sion un

TAPISSIER-DECORATEUR

Ecrire avec certificats ou références sous chiffre P 3206 S à Publicitas Sion.

Bon café au centre de Monthey cherche

SOMMELIERE

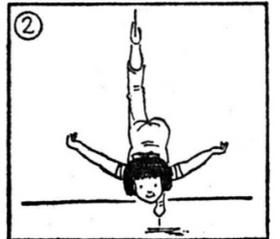
de toute confiance. Entrée tout de suite, bon gain assuré.

Tél. (025) 4 23 80. P3337S

Nagolet patine



Voyez Nagolet sur la glace: il patine très bien, vraiment, plein d'élégance et plein d'audace, il accomplit facilement...



...les plus difficiles figures, sautant, valsant comme à plaisir en faisant mille fioritures; et le public de l'applaudir.



Enfin, idée originale, il apporte, pour terminer, d'une manière magistrale, sur un plateau, le déjeuner.



Au reporter qui le questionne sur les raisons de son succès il dit: «Qu'est-ce qui vous étonne? c'est du Banago les effets!»



BANAGO Une base solide pour la vie. L'aliment diététique fortifiant pour petits et grands. Fr. 1.90 les 250 gr.

POMPES FUNEBRES BARRAS S.A.

Chermignon. Tél. 4 22 73 (Quinze agences)

- Sierre: Alfred Melly et H. Mabillard, 4 22 73
- Crans: Barras Angelo et frères, 5 21 74
- Montana-Vermala: Cottini Aldo, 5 25 21
- Montana-Village: Rey Daniel, 5 21 38
- Grône: Théoduloz Marcel, 4 23 74
- Bramois: Biner et Fellay, 2 39 39
- Vex: Rudaz Marcel, 2 39 05
- Nendaz: Broccard François et Fils, 4 51 02
- Leytron: Bridy Michel, 4 73 29
- Ardon: Gaillard Amédée, 4 15 68
- Conthey: Fumeaux Jules, 4 11 59
- Savièse: Liand Georges, 2 40 33
- Saint-Léonard: Clivaz et Fils
- Ayent: Rey Benjamin
- Vétroz: Quennoz Auquète

TRANSPORTS INTERNATIONAUX Fabrique de cercueils en Valais

A vendre CHAUDIERE A LESSIVE

cuivre avec circulation eau chaude ainsi que dressoir salle à manger. Prix avantageux. S'adresser à Jean Arlettaz, Martigny-Ville

Délai de réception pour la publicité

Editions du mardi au samedi

- Annonces de 3 col. et plus: la veille à 10 h. 30
- Réclames de 2 col. et plus: la veille à 22 h.
- Annonces de 1 et 2 col.: la veille à 12 h.
- Réclames de 1 col.: la veille à 24 h.
- Avis mortuaires: la veille à 24 h.

(à partir de 18 h. ces avis doivent être remis directement à la Rédaction, tél. [027] 2 31 51)

Edition du lundi

Pour toutes les annonces et réclames:

le vendredi à 17 h.

(sauf les avis mortuaires jusqu'à dimanche soir à 24 h. à la Rédaction, tél. [027] 2 31 51)

Nouvelliste du Rhône Sion Tél. (027) 2 31 51

Publicitas S.A. Succursale de Sion Tél. (027) 2 44 22

CONCOURS

organisé par le Ski-Club «La Maya» à Suen/ST-MARTIN le 26 février 1961

1. Slalom géant — départ 12 h. 30
2. Slalom spécial, réservé aux 15 concurrents ayant obtenu le meilleur temps au géant ainsi qu'au détenteur du challenge de cette branche.

Inscription jusqu'à samedi à 18 h. auprès du comité

Tél. (027) 4 82 87. Nombreux et beaux prix

Le skilift fonctionne.

Invitation cordiale

AUTOS MOTOS

A vendre

jolie B.S.A. 250 cm³, état de neuf, bas prix pour cause de non emploi.

Tél. (025) 5 27 86.

A vendre

Monoaxe Bucher K. 10 avec accessoires ainsi qu'une moto-faucheuse Rapid, 7 CV., barre de coupe 1 m. 90.

Le tout en très bon état.

S'adresser au Nouvelliste du Rhône, Sion, sous chiffre R 1106.

A vendre moto

B.M.W. 600 cm³

en parfait état, prix à convenir.

S'adresser à Gaston ULDRY, St-Légier, ou téléphoner au No (021) 51 71 02. P348L

Cause double emploi

à vendre occasion

1 machine à laver Blanche-Neige modèle récent valeur neuve Fr. 1500.—, cédée à Fr. 600.—.

Ecrire sous chiffre P 3334 S à Publicitas Sion.

vaudoise vie

bien conseillé bien assuré

mutuelle vaudoise accidents

J. Schneider

Agence générale Rue des Cèdres 10 Sion - Tél. 027 / 2 33 55

L'AUTO-ECOLE MICHEL JOST

vous apprend à conduire Sion, tél. 2 26 49 Martigny, Café Avenue, tél. 6 13 72 Café Avenue, tél. 2 17 36

LETTRÉ D'AUTRICHE

La mort à la sortie du cinéma

Un "déraillement épiscopal"

(De notre correspondant spécial à Vienne - Une exclusivité « Nouvelliste du Rhône ») Un cinéaste allemand prétendait, récemment, que le film policier ne pouvait prospérer qu'en Angleterre, car c'est là que chaque faubourg est saturé d'un air qui, à lui seul, donne le frisson.

En Autriche, sous une véritable « purée de pois » anglaise, vient de se commettre un crime affreux et on aimerait faire appel à Scotland-Yard pour découvrir le coupable.

Rappelons les faits que le « Nouvelliste du Rhône » a déjà relaté dans son édition de samedi dernier.

démassé. Une femme avait entendu les pas du meurtrier et un chien policier a pu suivre les traces jusqu'à la station toute proche du tramway...

Tout Vienne a été bouleversé par cette tragédie, car on se souvient encore d'un cas pareil. En effet, en 1958, Ilona Faber, une étudiante âgée de 22 ans, fut également assassinée à la sortie d'un cinéma, en plein centre de Vienne. Le lieu de ce premier crime fut alors le parc entourant le monument de l'armée russe. Ce moment était pourtant surveillé jour et nuit par un agent de police, mais le fonctionnaire de service n'avait rien entendu ni remarqué quoi que ce soit d'anormal, le malfaiteur court toujours.

Cette liste pourrait encore être allongée par quatre autres crimes sexuels où, chaque fois, la victime fut assassinée à coups de couteau. Une chaîne ininterrompue d'action horribles qui anéantissent la vie de plusieurs jeunes filles à qui tout, en cette vie, souriait.

On se demande si tous ces crimes ont été commis par un seul homme et si la police ne retrouvera pas bientôt quelque indice permettant de faire promptement justice d'un individu qui sème la terreur dans les familles viennoises. — Dr. W.

A Maria-Engersdorf, faubourg de Vienne, le 15 février, la petite Brigitte Besztenlerer, âgée de 13 ans, rentrait d'une séance de cinéma, dont la salle est située à proximité de son domicile. Elle s'en revenait seule à la maison, car le film ayant terminé plus tôt que prévu, sa maman n'était pas encore venue la chercher. Par un brouillard épais, donc, la petite devait passer à côté d'un parc sauvage d'une villa en ruines. C'est là qu'un inconnu assaillit la fillette, l'étrangla en serrant sa gorge avec un foulard et l'emmena dans le parc, où il l'acheva à coups de couteau. Deux minutes plus tard, à 19 h. 20, la maman, qui ne se doutait de rien, passait devant cette place pour aller à la rencontre de son enfant. Elle ne remarqua rien d'anormal, pas plus que le pompiste d'un poste d'essence situé vis-à-vis. C'est le papa de Brigitte qui découvrit le corps horriblement mutilé. Malgré tous les efforts de la police, l'assassin n'a pu encore être

Une information de la U.P.I. a fait, récemment, le tour de la presse suisse. On y disait que l'évêque de Côme avait adressé une circulaire au clergé pour déconseiller les ouvriers italiens d'adhérer aux syndicats socialistes suisses; ils doivent s'affilier aux organisations syndicales chrétiennes-sociales, « les syndicats socialistes étant antichrétiens et anticléricaux dans leur comportement général, leur presse, leur activité et leur structure ».

Le service de presse de l'Union syndicale suisse semble avoir lui-même « déraillé », par suite d'une erreur d'aiguillage, c'est-à-dire par méconnaissance du texte de l'évêque de Côme. Il est donc opportun de rectifier les choses.

La lettre de l'évêque de Côme à ses curés, qui a paru dans le numéro de novembre du bulletin officiel du diocèse, se rapporte nettement à la situation syndicale dans le Tessin. Il y a dans ce canton quelque 30.000 travailleurs italiens qui, en grande partie, viennent de la province de Côme.

En exposant brièvement ce qu'est au Tessin la situation syndicale, l'évêque relève que les syndicats socialistes de ce canton (la « Camera del lavoro »), sont d'esprit antichrétien et anticlérical, ce qui se manifeste aussi bien dans leur attitude en général que dans leur propagande, leur presse, leur comportement et la formation qu'ils donnent. « L'évêque invitait, en conséquence, les curés à exhorter les émigrants de leurs paroisses à ne pas entrer dans les syndicats socialistes. Pour le surplus, ces émigrants doivent adopter un comportement positif à l'égard des organisations ouvrières et ne pas en désintéresser, parce que sinon, ils nuiraient à leurs collègues suisses et aggraverait en égoïstes ». La solution est donc qu'ils adhèrent aux syndicats chrétiens du canton du Tessin.

Les qualificatifs « antichrétien et anticlérical » se rapportent aux syndicats socialistes du canton du Tessin, dans lequel

travaille la majeure partie du contingent des ouvriers italiens du diocèse de Côme. L'évêque ne s'est aucunement exprimé sur les syndicats socialistes des autres cantons ou sur l'Union syndicale suisse. Quant à avoir si, dans l'appréciation qu'il a portée sur la « Camera del lavoro », l'évêque, en bon Méridional, a peut-être été un peu trop loin, il appartient à ceux qui connaissent bien le Tessin de décider. Disons simplement que, le 29 janvier dernier, dans une réunion d'étude organisée à Bellinzona, par la « Camera del lavoro », le professeur Canonica a cherché à « caractériser » le christianisme, en déclarant que c'était un mélange de traditions païennes et de mythes de Zoroastre.

On reproche à l'évêque de Côme de s'immiscer dans les affaires suisses. Faisons observer, tout d'abord, que l'évêque s'est adressé, dans une lettre ayant un caractère interne, à son clergé italien. Ensuite, il faut relever le ministère pastoral auprès des ouvriers étrangers, surtout s'il s'agit d'ouvriers frontaliers, n'est pas une affaire exclusivement suisse. On ne peut, dès lors, guère reprocher à l'évêque d'examiner de plus près ce qu'il en est des organisations qui, par leur action dans le domaine économique et social, par leur presse et leurs cours de formation, peuvent exercer une influence sur ses fidèles, voire modifier leurs conceptions éthiques, intellectuelles et même religieuses. Cette « immixtion » n'est, en tout cas, pas comparable avec l'appui financier massif qu'ont donné récemment les syndicats suisses, dirigés par des socialistes, à une grève révolutionnaire visant le gouvernement légal d'un pays ami du nôtre.

Le Service de presse de l'Union syndicale suisse accuse l'évêque de Côme d'avoir proféré des allégations calomnieuses et d'avoir diffamé les syndicats suisses libres. Il lui conseille de se mieux informer. On peut, toutefois, se demander si l'évêque de Côme n'est pas mieux renseigné sur la mentalité et l'activité des syndicats socialistes du canton du Tessin que ne l'est la direction de l'Union syndicale suisse à Berne. En outre, il eût été bon que l'Union syndicale suisse se fit elle-même mieux informer sur la teneur exacte de la lettre de l'évêque. De cette manière, elle ne se serait tout au moins pas exposée au reproche d'avoir calomnié et diffamé un évêque à propos d'une de ses lettres pastorales.

En bref...

JERUSALEM. — La première bible complète imprimée en hébreu à Jérusalem vient d'être achevée. Elle est fondée sur des textes vieux de près de mille ans. Fait remarquable, elle n'est pas divisée en chapitres, mais en fonction des matières. Ce livre saint, qui est aussi le premier imprimé dans tout Israël, paraîtra au cours des six prochains mois.

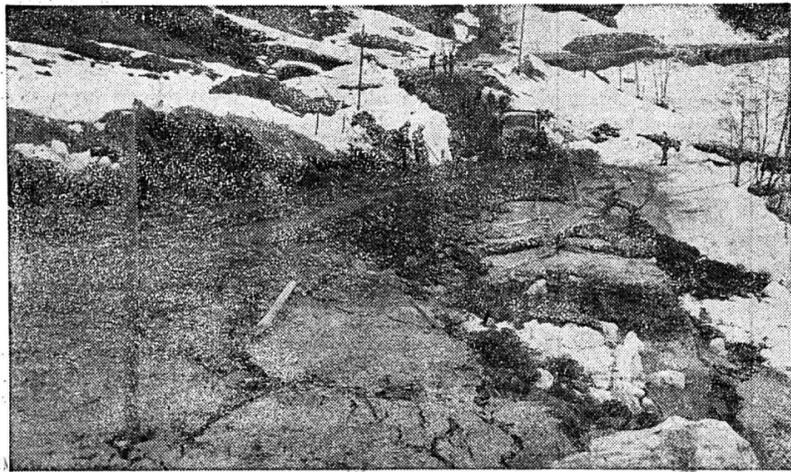
TANANARIVE. — Une nouvelle loi sur la presse est entrée en vigueur à Madagascar, en vertu de laquelle les personnes coupables de calomnies, de diffamation ou de propagation de fausses nouvelles seront punies de prison ou d'autres peines.

TEL AVIV. — Le ministre israélien du commerce et de l'industrie vient d'inaugurer dans un kibboutz du sud d'Israël une installation de séchage israélo-suisse qui pourra sécher 10 000 tonnes de légumes par année et exportera nonante pour cent de sa production.

SUMTER (Caroline du Sud). — Cinquante étudiants noirs qui chantaient des hymnes et protestaient contre la ségrégation raciale dans les Etats américains du sud ont été arrêtés mardi soir à Sumter.

SAN FRANCISCO. — Un Boeing 707 de la Transworld Airlines, stationné à San Francisco, en raison de la grève des mécaniciens de bord, a été gravement endommagé par un incendie. Les dégâts s'élèvent à un million de dollars.

BONN. — Le chancelier Adenauer a quitté mercredi matin l'aéroport de Cologne à destination de Londres, où il aura des entretiens avec M. Harold Macmillan. Il est accompagné du ministre des affaires étrangères von Brentano et des secrétaires d'Etat Hilger van Scherpenberg et von Eckardt.



La route du Pillon en péril

Un glissement de terrain s'est produit sur la route du Pillon, entre Le Sépey et les Diablerets, plus précisément entre Le Rosé et Aigremont. Sur une distance de 70 à 80 mètres, la route continue de descendre « gentiment » en direction de la Grande-Eau. Les ouvriers sont à l'ouvrage pour colmater les fissures qui continuent à grandir. Voici une vue du glissement : on reconnaît, au premier plan, des pans du revêtement de l'ancienne route emportés par le glissement.

NR sports

NR sports

NR sports

NR sports

NR sports

Un tout petit arbitre de très grande classe

Tout au bout de la longue table des « officiels », au banquet offert samedi soir par la Fédération française de rugby à ses hôtes sud-africains — dirigeants et joueurs — l'arbitre gallois G. Walters, qui avait, l'après-midi, dirigé le match de Colombes, consommait discrètement le jambon sauce madère. A l'heure des discours, quand son nom fut cité pour rendre hommage à la manière dont il s'était acquitté d'un rôle difficile, il eut un sourire modeste pour remercier d'une inclination de la tête... et rougissant, il baissa le nez sur sa glace.

Ce n'est certes pas la première fois que Gwynne Walters a montré sa classe d'arbitre international, mais c'est la première

fois que je l'ai vu placé devant une responsabilité aussi lourde que celle qui lui incomba, samedi dernier à Colombes, au début de ce match France-Afrique du Sud. Il n'a pas été pris au dépourvu, car il avait intelligemment présumé des problèmes qui lui seraient posés. Il avait soigneusement étudié la méthode des avants « Springboks », soucieux d'imposer leur puissance dès les premières confrontations : il savait, pour les avoir vu à l'œuvre et avoir jugé des réactions de leur tempérament — d'autant mieux qu'il est Gallois — que les avants français se montreraient décidés à ne pas se laisser imposer cette domination de force. Il ne pouvait ignorer que cette volonté réciproque donnerait lieu à des choas d'une rare violence et partant à de flagrantes irrégularités. Deux solutions lui étaient offertes :

ou intervenir à la moindre faute — ce qui risquait d'ajouter à l'énervement des joueurs, et de lui faire commettre des erreurs de jugement — ou rendre les rênes à ces chevaux emballés pour mieux leur faire sentir ensuite le mors. En se rangeant à cette seconde solution il laissait à chaque camp des chances égales.

Mais avec quelle sûreté il choisit le moment de tendre brusquement les rênes et avec quelle maîtrise il le fit ! Je revois la scène : une nouvelle fois les deux blocs d'avants s'étaient jetés l'un contre l'autre, une nouvelle fois les bras de Domenech et de son adversaire Du Toit s'agitaient tandis que Mondla et Crauste s'employaient au ras de la seconde ligne française à « contrer » les tiraillements exercés sur les deux piliers tricolores par Van Zyl et Pelezer : une nouvelle fois la sourde et violente bagarre se déclenchait. Tout menu dans son maillot corse, Gwynne Walters — 1 m. 65, 63 kg — ordonna à ces puissants béliers de se redresser : sans geste inutile, il appela les deux capitaines, Avril Malan — 1 m. 90, 95 kg — et François Moncla — 1 m. 83, 86 kg — et fermement leur signifia que la bagarre devait cesser et que devaient être observées les lois de la bataille. Les deux capitaines transpirent l'ordre à leurs troupes et leur firent part de la conclusion de ce diable de petit homme : « Si vous continuez à agir de la sorte, je vous prévient que j'arrête le match et me retire aux vestiaires. »

Ce n'était pas une fausse menace, les joueurs le sentirent si bien qu'ils se « mirent à l'ordonnance » et que put dès lors commencer ce remarquable match, sans que sa densité ait été affaiblie par la mise en demeure de Gwynne Walters.

Celui-ci possède encore l'art difficile — et combien dangereux à appliquer — de diriger un match en tenant plus compte de l'intention que de la faute elle-même.

Rien que de très naturel à ce qu'il ait tenu à préciser, après le match, que samedi prochain, à Twickenham, il ne permettrait pas aux Français qui rencontreront les Anglais, certaines libertés qu'il leur laissa prendre contre les « Springboks », en contrepartie de celles qu'il autorisa aux Sud-Africains. Sa façon d'arbitrer, il l'a prouvé, est basée sur une évidente psychologie des équipes aussi bien que sur un coup d'œil sans défaut, et une profonde connaissance de la lettre et de l'esprit des règles, une condition physique impeccable et un grand amour du rugby.



Une phase du match de l'année, France-Springboks (Afrique du Sud) considéré, à juste titre, comme devant désigner l'officieux champion du monde de rugby. — Au sortir d'une mêlée, un Springbok tente une percée. On remarque avec quelle « délicatesse » Français et Sud-Africains tentent de s'opposer les uns aux autres. Fait très rare en rugby, le score demeure vierge (0-0)

Slalom géant du S.-C. Saxon

Par un soleil radieux, dimanche eut lieu à la Luy le traditionnel slalom géant du ski-club de Saxon. Plus de trente coureurs s'y donnèrent rendez-vous pour se livrer sportivement une chaude bataille...

Avec un réel plaisir, nous avons noté l'excellente prestation fournie par quelques juniors qui se jouèrent sans peine des difficultés du slalom, astucieusement piqueté par les soins de notre ami Othmar Gay, de Saillon.

Sous l'œil attentif de son père, M. Charly Veuthey, chef de l'équipe suisse de fond, Bernard, avec une facilité déconcertante, remporta pour la deuxième fois consécutive le challenge tant convoité.

Voici d'ailleurs les résultats de cette belle manifestation sportive :

SLALOM GEANT

Dames

- 1. Stumm Inge (hors concours) 2'09"/2/10
2. Veuthey Marianne 2'14"/5/10 (gagne le challenge offert par Mme Marcelle Veuthey)

Seniors II

- 1. Roth Michel 1'57"/2/10 (gagne le challenge offert par M. Bernard Neury)

- 2. Giroud Pierre; 3. Forré Raymond; 4. Veuthey Charly; 5. Thomas Siméon; 6. Mayencourt Charly; etc...

Seniors I

- 1. Roth Emile 1'52"/1/10
2. Bisseig Roger; 3. Comby Bernard; 4. Comby Raymond; 5. Mottier Jules; etc...

Juniors

- 1. Veuthey Bernard 1'37"/3/10 (meilleur temps de la journée, gagne pour la deuxième fois consécutive le challenge offert par M. Herbert Langel)
2. Veuthey Michel; 3. Reuse Maurice; 4. Roth Gilbert; 5. Tornay Raymond; 6. Farinet Raymond; etc...

O. J.

- 1. Perrier Edouard 2'08"/8/10
2. Tornay Maurice; 3. Roth Camille; 4. Follin Christian; etc...

COURSE DE FOND DES O. J.

- 1. Camille Roth 7'30" (gagne le challenge offert par M. Arsène Vouilloz)
2. Georges Furrer 7'45"; 3. Ed. Perrier; 4. Maurice Tornay; 5. André Besson (gagne le challenge offert par M. Roby Roth, attribué au skieur qui a fait preuve du meilleur esprit sportif au sein de l'organisation de jeunesse). L'excellent chronométrage de ces courses a été assuré par M. Gérald Wütrich, horlogerie Saxon. B. C.

KURT



BICHSEL

ELECTRICITE - TELEPHONE - RADIO - TELEVISION

13, avenue de France, 13 SION

Au premier appel téléphonique 2.38.38

le temps de raccrocher votre récepteur

NOTRE PERSONNEL SERVICE RAPIDE

est à votre domicile complètement équipé, outillé et prêt à entreprendre sur le champ, n'importe quelle réparation.

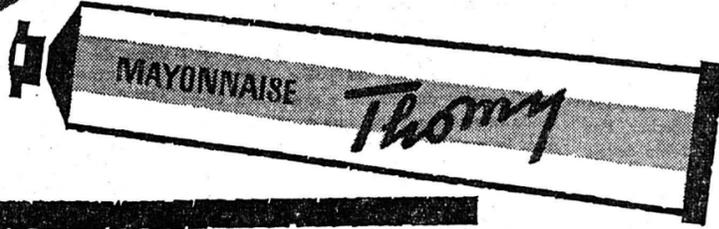
Aucune perte de temps - travail sérieux et méticuleux contrôlé par le chef d'entreprise.

Notre personnel respecte votre home.

UN EXEMPLE DE TRAVAIL ET DE QUALITE



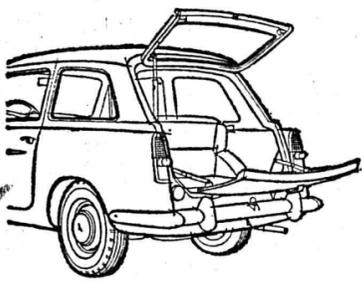
La Mayonnaise THOMY c'est l'idéal pour le poisson!



AUSTIN A40 Farina

Un chef-d'œuvre de Pinin Farina, aux lignes sobres et racées. La seule limousine qui se transforme instantanément en véhicule de transport pour une quantité de bagages. Equipée d'un moteur de renommée mondiale, c'est une voiture de classe, robuste, vive et économique. L'AUSTIN A40 Farina: la voiture idéale qui souligne votre personnalité!

L'AUSTIN A40 Countryman est une station-wagon qui présente tous les avantages propres à ce genre de véhicule, en conservant sa ligne extérieure de limousine. Elle servira au transport d'une quantité de marchandises, matériaux, bagages, etc., tout en restant une voiture chic. Cette qualité lui vaudra la faveur de l'homme d'affaires qui pourra l'utiliser ainsi à son usage personnel. Pratique, élégante, économique, l'AUSTIN A40 Countryman est la voiture de classe pour les connaisseurs!



Carrosserie d'origine, Farina.
4 places. Moteur 4 cyl.
soupapes en tête, 39 CV.
Vitesse de pointe 120 km/h.
Consommation 6,5 litres aux
100 km. Boîte à 4 vitesses,
dont 3 synchronisées.
Chauffage, dégivreur lave-
glaces. Porte arrière
à deux battants s'ouvrant
horizontalement.
Limousine:
à partir de Fr. 6980.-
Countryman:
à partir de Fr. 7200.-



Représentation générale pour la Suisse:
Emil Frey AG., Motorfahrzeuge, Zurich 23

Distributeur pour la Suisse romande:
Cartin SA, 3, av. Tivoli, Lausanne, tél. 021/22 30 72

SION: H. RUPRECHT, GARAGE DE LA MATZE S.A.

Chippis: Garage Tschopp
Colombey: Garage S. Alvarez
Granges: Garage Vuistiner
Martigny-Ville: Garage du Mauvoisin
Genève: Cartin S.A., 24, rue Goetz-Monin

MANOEUVRES

sont demandés pour travaux de chantier en plaine.

Tél. (026) 6 13 04.

Commerce de gros à Martigny-Ville cherche

JEUNE HOMME

sérieux et travailleur pour travaux divers.

Apprenti de commerce accepté. Place stable et intéressante.

Tél. au (026) 6 00 34 (heures de bureau) pour prendre rendez-vous.

MONTEUR-ELECTRICIEN

cherche place stable, région Martigny-Sion. Eventuellement chantiers de montagne. Ecrire sous chiffre P 10314 N à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Amis valaisans

Rendez-vous lors de vos visites
A LAUSANNE au
RESTAURANT LE PRADO
RUE DU PONT
vis-à-vis de l'INNOVATION
Menus et petite carte
Vins de choix
R. BALLEYS-CORTHAY

50 TAPIS

190x290 cm., neufs, magnifiques milieux en moquette, fond brique ou crème, dessins d'Orient, à enlever pour Fr. 88.- pièce.

50 TOURS DE LIT

même qualité que ci-dessus, deux descentes 60x120 cm. et un passage 80 x 330 cm., à enlever pour Fr. 67.- le tour de lit. Port et emballage payés. W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne, tél. (021) 24 66 66.

Bonbonnes

à vendre toutes contenances. Bas prix.

S'adresser Transea S. A., 18, rue Montbrillant, à Genève, Tél. (022) 33 82 73

A vendre un

dressoir

en chêne fumé et en bureau-secrétaire, Saxon.

Tél. 6 23 37.

On mettrait

2 vaches en estivage

en plaine ou évent. les vendre.

Ecrire sous chiffre P 3277 S à Publicitas Sion.

A vendre

CHEVAL

pour le trait et le bât. 11 ans, sans défaut.

Mme Vve Follonier Lucie, Mase. P3331S

Un financement lamentable

Un ouvrage destiné à plusieurs générations ne doit pas se payer à l'avance par des impôts spéciaux.

Quelle joie éprouveraient des milliers d'épargnants si leurs économies pouvaient servir à construire des autoroutes et leur garantir un intérêt équitable!

Combien de milliards de capitaux épargnés en Suisse se sont déjà volatilisés à l'étranger!

Le 5 mars

Non

5

Comité pour un financement équitable des routes



Nouveau!
molfina
meilleures encore...

dans enveloppe de Masslin et traitées de manière à empêcher toute odeur.

10 pièces 1.40
(ceinture 1.20)

MIGROS

Je cherche

TERRAIN

très bien situé, pour la construction d'un immeuble locatif (ou ancien immeuble à démolir).

Ecrire au Nouvelliste du Rhône, Sion, sous chiffre N 1102.

RESERVOIRS A MAZOUT

A vendre citernes de ménage de 750 et 1000 l., en tôle, de forme ovale, avec pompe et flexible, ainsi que pieds en forme de berceau.

A la même adresse: fûts à 550 l.

Ecrire sous chiffre P 3321 S à Publicitas Sion.

La Télévision à la portée de chacun de vous

17 pouces Fr. 700.-

21 pouces Fr. 800.-



Des appareils de grandes classes garantis et signés par des marques de renommée mondiale et répondant à toutes les exigences.

Kurt Bichsel

av. de France
Tél. 2 38 38

SION

P186-2S

ABONNEZ-VOUS AU « NOUVELLISTE DU RHONE »

NR sports

NR sports

NR sports

NR sports

NR sports

C'est hélas trop tard que l'on retrouve le H.-C. Sion

Sion - Villars 1-2

Patinoire de Sion, 1500 spectateurs, glace excellente, temps relativement bon pour la saison.

Arbitres : MM. Bron et Wollner, de Lausanne.
VILLARS : Ayer, Friedrich, Sumi, Raandin; Preisseig, Bernasconi, Wirz; Kohli G., Chappot, Kohli M.

SION : Birchler, Eggs, Rossier; Zermatten; Dayer, Germanini, Micheloud I; Gianadda, Debons II, Debons I.

Buts : 2ème tiers : 18e: Chappot, sur passe de Kohli M.
3ème tiers : 2e: Wirz, sur passe de Bernasconi; 14e: Gianadda, sur passe de Debons I.

Pénalités : Trois contre Sion et deux contre Villars.

Une foule record emplissait les gradins de la Patinoire séduinoise, afin d'assister à la rencontre qui fut la meilleure de la saison de la part de l'équipe locale. Il n'y avait pas que des Séduinois, naturellement, les supporters du Villars HC s'étant déplacés en grand nombre.

Charrat battu

En match de classement de la poule des vainqueurs de groupes du championnat de Première Ligue, à Yverdon, Le Pont a battu Charrat par 5-3 (1-2 2-0 2-1). Le classement de la poule est le suivant : 1. Villars; 2. Le Pont; 3. Charrat.

A Sierre

Ce soir, la patinoire de Sierre sera le théâtre d'une rencontre fort intéressante puisque l'équipe locale recevra l'équipe séduinoise de Surhammer. Nombreux seront les sportifs qui ne voudront pas manquer ce spectacle, l'un des derniers de cette saison, qui aura été brillante pour les hockeyeurs de Sierre. Donc ce soir, tous à la patinoire de Graben, où personne ne sera déçu.

BONNE CHANCE !

Ce soir, à 20 h 30, le H.C. Sion II recevra Tourmagne. Le vainqueur sera promu en 2ème ligue, Gstaad II s'étant retiré de la poule à trois.

Samedi soir, à 20 h. 30, sur la même patinoire, Saas-Fee jouera contre Château d'Ex, en un match comptant pour la promotion-relégation en 1ère ligue.

Des nouvelles de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique

Il nous paraît utile de faire le point au terme d'une année où l'athlétisme suisse a marqué un réjouissant progrès. Nous voulons démontrer la part que prend la SFG dans ces résultats, ceci afin de renseigner l'opinion publique sur la force de cette dernière, force trop souvent méconnue.

Sans vouloir nous attarder sur les effectifs de l'athlétisme suisse ou la Société fédérale de gymnastique par l'AFAL (Association Fédérale Athlétique Léger), groupe la majorité des membres, nous nous pencherons sur les performances et les records suisses, ceci pour situer le problème quant à sa valeur sur le plan fédéral.

Si nous prenons comme places les records suisses et les meilleures performances, nous trouvons sur 22 spécialités homologuées, 15 fois sur les tables les gymnastes de la SFG avec le 100 m. Muller Heinz en 10" 3, 200 m. Schnellman 21" 2, 1.500 m. Schaller Karl 3'47" 9, 3.000 m. Hiestand J. et Vonwiller Walter 8' 15" 8, 5.000 m. Vonwiller Walter 14' 29" 8, 10.000 m. Schudel Emile 30' 26" 4, 110 m. haies Anet Raymond 14" 5, 200 m. haies Karl Borgula 24" 2, 400 m. haies, Galliker Bruno 51", 3.000 m. steeple Kammermann W. 9' 02" 4, saut hauteur Maurer René 2 m., triple saut Muller Erwin 15 m. 10, disque Mathias Mehr 50 m. 28, javelot Urs Von Wartburg 76,71 m., marteau Jost Hansruedi 59 m. 85.

Dans les meilleures performances suisses de l'année nous trouvons 14 gymnastes athlètes au tableau d'honneur. Si l'on sait que dans le championnat suisse interclubs la SFG brille particulièrement, plaçant ses meilleures équipes aux rangs d'honneur dans toutes les catégories, l'on se rend mieux compte pourquoi la SFG est fière de ses athlètes et n'entend pas les céder à une fédération quelconque.

Dans le classement des meilleures performances au décathlon et au pentathlon dans les dix premiers, nous trouvons pour le décathlon 8 gymnastes et au pentathlon 4 gymnastes sur les sept premiers.

En Valais, où l'athlétisme a fait de grands progrès, nous trouvons en 1961 un champion suisse de pentathlon avec René Zryd de Sion, 5me meilleure performance suisse de tous les temps et un record suisse à la perche junior, avec le jeune Michelod de Monthey pour ses 3m. 70. Tous ces résultats significatifs prouvent que l'AFAL est très bien menée par le Dr Otto Misanov, son entraîneur officiel depuis des années, fait un travail remarquable et mérite les félicitations qu'on lui décerne de tous les milieux.

Une des trois branches de gymnastique individuelle de la Société fédérale de gymnastique, l'athlétisme, longtemps parente pauvre en regard des artistiques

L'échec subi par Sion réside certainement dans peu de chose, en vérité. Tel le premier tiers-temps où Sion se devait et méritait de terminer avec un ou deux précieux buts d'avance. Un tantinet de malchance dans les interventions et particulièrement Ayer qui a un jeu de position merveilleux ont permis aux visiteurs de conserver leur cage vierge.

Plus d'une fois Debons I a été à deux doigts de conclure une action folle, ayant passé une défense pourtant bien à son affaire. Les Séduinois ont eu, enfin, se créer des occasions devant les buts adverses. Aucun joueur local ne se trouva cependant devant les buts d'Ayer chaque fois que l'équipe locale tentait le but. C'était une des façons de marquer, preuve en soit celui obtenu durant la troisième période, où il y eut un cafouillage.

De la malchance qui fut malheureusement compensée par une réussite totale des interventions d'Ayer, l'un des artisans, avec Friedrich, de la victoire de Villars. Ce Friedrich qui, ne quittant la glace que le temps d'une expulsion, a su construire et se trouva toujours l'artisan des attaques de son équipe.

Après avoir été menés par deux buts à zéro, loin de se décourager, les locaux ont « remis ça » !

Et il a fallut cependant attendre presque la fin de la rencontre pour que le coach se rende compte de l'inefficacité de Germanini. Pourquoi ne pas alterner avec un Moix ou autre Micheloud II ? Les années passent en effet sur le « vecchio » de l'équipe locale, lui qui, il n'y a pas longtemps encore, en faisait les beaux

jours. Eggs et Rossier finirent le match en arrière, permettant au coach de placer Zermatten dans la seconde ligne d'attaque. C'est à ce moment-là d'ailleurs que Sion réduisit l'écart.

Par ailleurs, l'équipe locale a donné entière satisfaction. Lutinant avec un courage inégalé cette saison sur sa patinoire, elle a prouvé qu'elle ne mérite pas son classement. Il fallait, hélas, y songer à Sierre dimanche passé, durant cette rencontre qui fut trop facile aux joueurs de la noble contrée... et même avant. C'eût été Fleurier, alors, et les chances en auraient été augmentées d'autant. Car Sion, avec le moral affiché hier soir, serait venu à bout du CP Fleurier pour ne pas s'exposer dans ces matches si difficiles et avec Villars, comme partenaire.

Quelques joueurs de Villars ont décidé du sort. Car par ailleurs, cette équipe n'est pas imbattable. Les Séduinois ont ainsi une dernière chance encore, mais la toute dernière cette fois-ci.

Il leur suffit (!) de gagner par un but d'écart à Villars SAMEDI SOIR (et non vendredi, le match ayant été définitivement fixé).

Ils en sont capables, car, de tous les matches qu'ils ont joué ce sont assurément ceux disputés au-dehors qui furent les meilleurs. Et nous leur souhaitons cette chance, sans oublier que la partie sera la plus difficile de la saison, vu l'enjeu.

Et peut-être qu'un meilleur jeu de passes de la part de certains avants, tout comme un jeu de construction plus précis venant de la défense, permettra une victoire qui eut été méritée hier soir...
But

★ FOOTBALL — L'équipe nationale de Belgique a disputé, hier soir à Liège, un match contre le Racing-Club de Paris. Les « Diables rouges » n'ont pas fait grosse impression et ils ont dû concéder le match nul.

Hanon ouvrit le score à la 18ème minute, mais les Français renversèrent la situation par Heutte aux 38ème et 44ème minutes. Dès la reprise, les Belges attaquèrent en force, mais ils durent se contenter d'obtenir le but égalisateur par Van Himet, à la 50ème minute.

Les Belges jouaient dans la composition suivante : Nicolay; Heylens, Lejeune, Verbiest (Thellin); Hanon, Lippens; Goyvaerts, Vandenberg, Van Himet, Jurion et Paeschen.

SIERRE I - SAILLON I

L'équipe sierroise, entraînée par le sympathique Gilbert Warpelin, rencontrera ce soir, en un match d'entraînement, l'équipe de Saillon.

L'arbitrage a été confié à M. Wulzrich, de Chippis.

Un autre match amical se disputera samedi, à 16 h., au stade de Viège, entre l'équipe locale et la belle formation de Lalden.

● CYCLISME

Le championnat suisse 1961. — Des représentants de la commission sportive du SRB et du Vélo-Club Birr ont effectué récemment une inspection du parcours qui sera utilisé pour le championnat suisse des professionnels le 30 juillet 1961. Le circuit mesurera 14 km. 500 pour 140 m. de dénivellation, avec départ et arrivée à Birr. Les concurrents passeront par les localités suivantes : Moerikon, Wildegg, Schinznach-Bad, Scherz, Lufpügg (point culminant après une montée de 200 mètres). Le circuit devra être couvert dix-sept fois, ce qui représente un total de 246 km. 500.

Le XXIII^{me} Slalom géant de Planachaux

Le Ski-Club « Dents-du-Midi » de Champéry fera disputer dimanche son traditionnel Slalom géant de Planachaux. C'est l'une des manifestations les plus cotées du Bas-Valais et elle réunit toujours une élite de skieurs.

Le programme prévoit : à 16 h., samedi, reconnaissance de la piste, sous conduite ; à 18 h., orientation et tirage au sort à l'Hôtel de Champéry. Dimanche, des messes seront dites à 6 h. 45 et 20 h. ; à 9 h. 30, rassemblement de tous les concurrents et concurrentes au Restaurant du Téléférique ; à 10 h. 31 : 1er départ ; à 17 h. : distribution des prix devant l'Hôtel de Champéry.

Un slalom en deux manches

Ce slalom géant se disputera en deux manches. Formule idéale, à notre avis, qui permet une lutte plus serrée, et crée cette ambiance que l'on aime, surtout lorsque la victoire se décide aux dixièmes de seconde ; formule plus spectaculaire aussi, car elle permet aux concurrents de tout tenter dans la seconde manche pour redresser éventuellement une situation compromise et, pourtant, d'accomplir des performances étonnantes. La première manche aura lieu sur le classique parcours Croix-de-Culet - Pentes des Traverses ; cette piste comporte 1.400 mètres de longueur avec 386 mètres de dénivellation. La deuxième manche aura lieu sur le versant des Crosets ; départ au lieudit « Les Joueurs » et arrivée aux Crosets ; longueur de la piste : 1.300 mètres, dénivellation 340 m. Il s'agit donc de deux pistes différentes, ce qui permettra la régularité absolue

de l'épreuve que M. Imoberdorf (Monthey) chronométrera avec sa précision habituelle.

Les challenges en jeu

De magnifiques challenges seront mis en compétition. Le regretté Yvon Michelod (on aura une pensée pour lui sur les pentes de Planachaux) ne pourra pas défendre le sien, celui de l'Hôtel Suisse, récompensant le vainqueur des catégories Elite et seniors. Le challenge dames (Bar du Valais) est détenu par Jeannette Gyssing, de Salvan, qui ne sera pas disposée à le laisser « filer » ailleurs ; par équipes, c'est le SAS de Genève qui devra défendre le challenge de l'A.O.M.C. Il y aura également le Challenge Avanthay Emile fils pour le premier junior, le challenge Monniert pour le premier concurrent O.J. et le challenge Hôtel de Champéry pour le vainqueur de la catégorie « Instituts ».

Toutes les inscriptions doivent être adressées à M. Fritz Balestra, Champéry, jusqu'au 24 février, à 18 heures. Tous les renseignements peuvent être demandés à cette adresse ou au Bureau officiel de renseignements qui fonctionnera comme bureau des courses.
E. U.

Une toute grande finale de Coupe suisse

Zurich contre Viège

Ce soir, le Hallenstadion connaîtra une affluence record. Car chacun voudra revoir cette étonnante équipe de Viège qui vient de battre les champions suisses par un retentissant 5-2. C'est d'ailleurs pour cette raison que la finale de cette coupe suisse se disputera à Zurich. Tout d'abord Schläpfer et ses hommes doivent se réhabiliter devant leur public, et ensuite Zurich tient beaucoup à remporter pour la deuxième fois la coupe, ce qui lui vaudrait un doublé sensationnel. Pour cette occasion, les Zurichois pourront compter sur l'avant-centre Messerli, qui est en délai d'attente, et qui fut l'année passée (avec Berne) un des meilleurs marqueurs de Suisse. Schläpfer aura pu méditer sur les erreurs de dimanche passé et aura su inculquer à son équipe une volonté farouche de vaincre une formation qui est en train de lui

disputer la suprématie sur le plan helvétique. C'est donc une question de prestige.

Il en sera de même pour les Viégéois qui voudront à tout prix rééditer leur exploit et remporter la coupe. La tâche est maintenant autrement plus difficile car une équipe avertie en vaut deux. Toutefois, les Valaisans, disciplinés, comme toujours, sauront appliquer les consignes de leur coach Bibi Torriani, qui s'y connaît en la matière. Libérés de tout souci, les Truffer, Schmid, Pfammatter, Meyer et consorts, vont certainement disputer un beau match et vendront leur peau aussi chèrement que possible. S'ils agissent avec la même conviction que dimanche dernier, un nouveau succès n'est pas impossible. En tous les cas, nous leur souhaitons bonne chance.

Bajo.

A Andermatt, les 25 et 26 février

Les championnats d'hiver de l'Armée

Les Valaisans sont capables d'y faire bonne figure

Une fois de plus, la coquette station du pied du St-Gothard recevra les patrouilles de l'armée suisse venues s'affronter pour les divers titres en jeu. Cette grande manifestation, placée sous le patronage de M. P. Chaudet, conseiller fédéral, et la présidence du Col. Cdt. de corps R. Frick, chef de l'instruction de l'armée, nécessite une organisation impeccable et d'une telle ampleur que seule l'armée est capable de la mener à chef avec autant de minutie et de précision. Elle mobilise, du reste, un nombre impressionnant de fonctionnaires ; quant aux concurrents, ils sont répartis dans les 139 patrouilles de 4 hommes qui sont admises à ces championnats.

Les concours internationaux

Avant d'aborder le chapitre des championnats de l'armée, disons quelques mots des concours internationaux qui débiteront jeudi par la course de fond individuelle avec slalom et tir, près de « Nättschen ». Ces concours continueront dimanche par la grande course de patrouilles à laquelle participeront des représentants de l'Autriche, Finlande, France, Italie, Norvège, République fédérale allemande, Suède, Etats-Unis, Pays-Bas et Suisse. Notre pays sera représenté par deux patrouilles, à choisir parmi les sélectionnés suivants : Plt. Favre J.-D., Lt. Furrer G., Lt. Lötscher B., Lt. Overney B., sgtm. Murer et Oechslin, sgt. Schönbächler, Cpl. Henchoz A., Perrotter M., Vogel, App. Bebi, Jordan Raymond, Hischier Konrad, Imfeld Fredy, Kronig V., Lötscher W., Gfr. Balley Marcel, Heymoz R., Can. Amman H., Hischier R., fus. Kälin Franz, Lötscher F., Roth Hugo, Sdt. Michligl P. Les patrouilles sont composées d'un officier, chef de patr. et de 3 hommes dont un sof. Rien de changé en ce qui concerne les règlements, sauf pour le tir où la bonification est de 9' au lieu de 15'. Les parcours sont les mêmes : 24,800 km. de distance horizontale et 900 m. de montée (pour les championnats d'armée en catégorie légère : 18,400 km., 600 m. de montée).

des gardes-frontières et 5 patrouilles du corps des gardes-fortifications. Il y a là des hommes éprouvés et la victoire peut fort bien sourire à l'une de ces patrouilles. Gardons quand même l'espoir d'une victoire romande, si la malchance veut bien épargner nos hommes qui se sont bien préparés physiquement et moralement pour faire, en tout cas, figure honorable.
E. U.

★ FOOTBALL

La Coupe suisse

Quatre matches comptant pour les quarts de finale de la coupe seront joués dimanche :

La Chaux-de-Fonds - Lausanne
Bienna - Chiasso
Young-Fellows - Lucerne
Schaffhouse - Cantonal

Lausanne n'a que peu d'espoir à La Chaux-de-Fonds ; il a eu trop de peine à éliminer Martigny après deux matches ! L'équipe de Sommerlatt veut aller en finale et prendra donc la partie au sérieux. Bienna vient de faire un voyage en Angleterre ; il n'a pas brillé contre Cardiff qui, il est vrai, est redoutable chez lui ; il a la chance de tomber sur un adversaire modeste (Chiasso) qui se battra, certes, mais avec des moyens limités, semble-t-il. Un match qui ne manquera pas d'allure c'est Young-Fellows - Lucerne : deux équipes dynamiques qui pratiquent un football offensif. Les Lucernois seront nos favoris car ils paraissent plus homogènes, plus soudés dans leurs actions que les Zurichois. Quant à Schaffhouse et Cantonal, ils devront rejouer une deuxième fois, la première édition étant restée nulle (1-1) malgré les prolongations. Cette fois, les choses risquent de mal tourner pour les Romands car ce match aura lieu à Schaffhouse où les maîtres de céans sont encore invaincus.

La Coupe romande

Petit à petit on arrive au terme de cette compétition critiquée par les uns, louée par d'autres. On doit reconnaître, en toute objectivité, qu'elle a permis aux équipes engagées de constater maintes lacunes dans leurs rangs et de faire des essais qui sont utiles à la veille du championnat. On en sentira les effets au début de mars et il convient d'attendre un peu avant de juger cette coupe romande qui entrera dimanche dans les demi-finales mettant aux prises :

Fribourg contre Servette
Vevey contre U.G.S.

Aurons-nous une deuxième édition Servette - U.G.S. en finale, donc typiquement genevoise ? Rien n'est moins sûr car Fribourg a battu La Chaux-de-Fonds et Sion, et semble avoir les dents longues, tandis que Servette a joué au petit trot ses derniers matches. Feinte ou nécessité de ralentir un peu l'action avant les choses sérieuses ? On le saura bientôt. Quant à Vevey, il manifeste, lui aussi, beaucoup de vitalité et il nous paraît capable de damner le pion à U.G.S., qui souffre toujours d'une certaine carence devant les buts adverses.
E. U.

Samedi soir 20 h. 45 VILLARS

REVANCHE CAPITALE...

Valaisans ! Soutenez votre équipe

Villars I - Sion I

Achetez aujourd'hui... vous paierez demain!

Ameublement complet « CHAMPION » A crédit Fr. 1191.— acompte Fr. 111.— et 36 mensualités de Fr.	30.-
Ameublement complet « STANDARD » A crédit Fr. 1484.— acompte Fr. 116.— et 36 mensualités de Fr.	38.-
Ameublement complet « CONFORT » A crédit Fr. 1995.— acompte Fr. 195.— et 36 mensualités de Fr.	50.-
Ameublement complet « RECORD » A crédit Fr. 2319.— acompte Fr. 159.— et 36 mensualités de Fr.	60.-
Ameublement complet « VEDETTE » A crédit Fr. 2767.— acompte Fr. 211.— et 36 mensualités de Fr.	71.-
Ameublement complet « LUXE » A crédit Fr. 5208.— acompte Fr. 420.— et 36 mensualités de Fr.	133.-

RAPPELEZ-VOUS !

pour vos meubles cette seule adresse :

TINGUELY

AMEUBLEMENTS - BULLE

Route de Riaz

Tél. (029) 2 75 18 / 2 81 29

HUMUS BENY S.A. VEVEY

fumure organique protéinée, efficacité prouvée par les vignes, les arbres fruitiers et les cultures maraichères du Valais.

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, Sion. Tél. (027) 2 14 44 ou son représentant L. Cottagnoud, Vétroz. Tél. (027) 4 12 47.

A vendre
fourneau électrique
Pierre ollaire.
Mme Grenier, ch. du Devin 28, Lausanne 12.
Tél. (021) 32 59 08.
P346L

A vendre une jeune
VACHE
prête au veau.
S'adr. à Modeste Beytrison, Mase.

A vendre une
carabine
à lunette de haute précision, calibre 56 x 35, ainsi qu'une paire de jumelles 6 x 30.

S'adresser sous chiffre S 1107 au Nouvelliste du Rhône, Sion.

A vendre
MAZOT
transformable en chalet de vacances, en très bon état.

Ecrire sous chiffre P 3229 S à Publicitas Sion.

Accordage de pianos

REPARATIONS

Le spécialiste

Tél 2 10 63

SION

Hallenbaiter
& CIE.



De nouveau en pleine forme!

En hiver, rhumes et appartements surchauffés nuisent à votre organisme et altèrent votre bonne humeur.

Préparez-vous au printemps: faites peau neuve en purifiant votre sang!

Par une cure dépurative, vous désintoxiquez votre corps fatigué, votre teint s'améliore, votre bien-être augmente de jour en jour.

Une cure efficace, éprouvée et naturelle:

Sirop Golliez au brou de noix



Grand flacon Fr. 8.80
Flacon d'essai Fr. 5.—
Cure complète (3 fl.) Fr. 22.50

Dans les pharmacies et drogueries ou directement à la Pharmacie Golliez, Morat



BERNINA

Acheter une Bernina c'est mieux placer votre argent!

à la Bonne Ménagère
SION

CONSTANTIN FILS S.A.
Rue des Remparts
P69-235

Abonnez-vous au «NOUVELLISTE»

Pour vous Mesdames !!
Toujours nos talons Dura, 5 fois plus durables.
Et nos semelles Dura, 3 fois.

Plus légères
Plus souples
Plus durables

Service rapide de retalonnage pour dames ainsi que toutes réparations.
En apportant vos chaussures directement chez votre cordonnier, vous êtes certain d'être satisfait.

Se recommande :

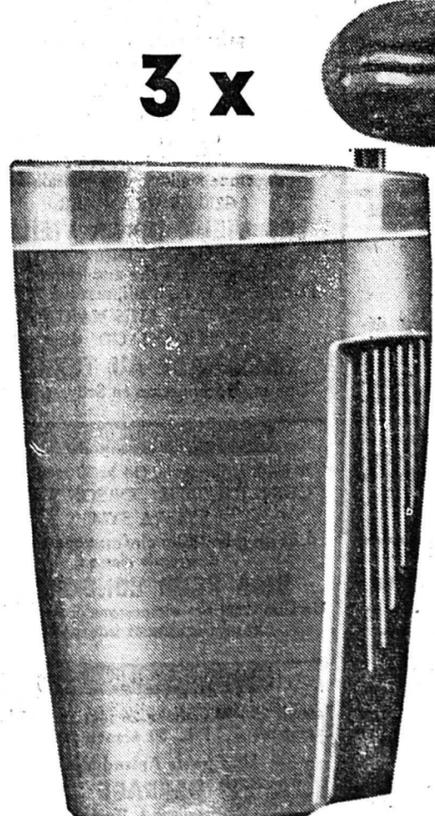
Cordonnerie A. Jacquod
sommets de la rue de Savièse, face au Grand Séminaire
Tél. (027) 2 17 65
Envois par poste

P98-1S

Nos confitures ont du succès !!!
Franco poste, en seaux de 12 kg 1/2
Poires-citrons: 22.—
Framboises-groseilles, Petit-déjeuner aux abricots: 25.—
M. BEAUVERD-MERMOD
Rennaz-Villeneuve

A vendre d'occasion
1 poste de radio
marque Albis, 5 lampes, 3 longueurs d'ondes, parfait état, prix Fr. 70.—
Ecrire sous chiffre P 3332 S à Publicitas Sion.

A louer à Martigny, à Monsieur,
CHAMBRE MEUBLEE
S'adresser sous chiffre P 1104 au Nouvelliste du Rhône, Sion.



3 x

plus de chances d'obtenir un café parfait!

Filtres en papier « Kafino »

TRES DEMANDES !

Conviennent également pour les autres filtres à café.

« 1002 »

pour environ 1 1/4 litre de café (1-3-2)

50 pièces --.90

Filtre à café « Kafino »

blanc, en porcelaine

« 1002 » (1-2-7)

3.90

Moulin à café électrique

conservant tout l'arôme ! Boîtier en matière pressée, contact de sûreté, à grande vitesse, avec câble et prise. Approuvé par l'A.S.E. Article suisse. 220 V / 140 W. (13-8-8)

19.50



Comparez — vous choisirez

MIGROS

ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS

Mémentos

BRIGUE

PHARMACIES DE SERVICE
19-25 février : Pharmacie MEYER
26 février : Pharmacie BRUNNER

SIERRE

tel. 5-01-18 - « LE PASSAGE DU RHIN ».

CASINO : tel. 5 14 60 - « ALLO, UN ASSASSIN VOUS PARLE ».

Locanda - Dancing : ouvert jusqu'à 2 h., attractions.

Ermitage - Dancing : relâche.

Musique des Jeunes - Jeudi : cuivres.

Pharmacie de service - Pharmacie DE CHASTONAY : tel. 5 14 33.

SION

Arlequin : tel. 2 32 42 - « LE DEJEUNER SUR L'HERBE ».

Lux : tel. 2 15 45 - « UNE FILLE AVERTIE ».

Capitole : tel. 2 20 45 - « ESPIONS EN UNIFORMES ».

La Matze : tel. 2 25 78 - « LA NUIT EST MON ROYAUME ».

La Matze - Dancing : relâche jusqu'à Pâques.

Carrefour des Arts - Exposition du Peintre Maurice Redard.

Université Populaire Valaisanne - Sion :

- Jeudi : LITTÉRATURE, par le professeur M. Zermatten, à 18 h 15 au Casino.

SAINT-BIBLÉ, par le professeur M. DELAVY, à 20 h 15 au Casino.

- Vendredi : PHILOSOPHIE, par le professeur M. Evéquo, à 18 h 15 au Casino.

Chœur Mixte du Sacré-Cœur - Vendredi 24, répétition pour les Dames.

- Dimanche 26, le Chœur ne chante pas.

Pharmacie de service - Pharmacie FASMEYER : tel. 2 16 59.

MARTIGNY

Cinéma Corso :

Sous le signe de Rome.

Cinéma Etoile :

Comment qu'elle est ?

Petite Galerie, avenue du Simplon :

Exposition permanente.

Pharmacie de service :

Lautber, avenue de la Gare, tel. 6 10 05.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy :

Mercredi et jeudi, « Le Bourreau », avec Robert Taylor.

Vieux-Pays : Jeudi, chants.

Agaunoise : Grand concert annuel, dimanche 26 février, à 20 h. 30, au cinéma Roxy.

MONTHEY

Plaza - « Visa pour Hong-Kong », tel. 4 22 90.

Montheolo. - « Les vieux de la vieille », tel. 4 22 60.

Parti conservateur chrétien-social. - Assemblée générale, vendredi 24 février, à 20 h. 30, Café Helvétia.

Médecin de service. - Dr. Nicoud, tel. 4 21 20.

Pharmacie de service : J. Coquoz, tel. 4 21 43.

Année Missionnaire des catholiques suisses

ILS ONT FAIM ET ILS SONT NOS FRERES...

PARTAGEONS !

Campagne nationale de sacrifices des VENDREDIS de Carême

La TROISIÈME GUERRE MONDIALE est COMMENCÉE

C'est incroyable... et pourtant des experts mondiaux le prouvent. Lisez Sélection de Mars, vous connaîtrez l'effroyable bilan des premiers "combats". Achetez aujourd'hui Sélection de Mars.

CINEMA D'ARDON LE COUTEAU SOUS LA GORGE

Un film de classe internationale, en couleurs et Cinemascope, humain et émouvant, basé sur des faits vécus et interprétés par les grandes vedettes françaises Jean Servais, Madeleine Robinson, Jean Chevrier et Yves Deniaud.

Le sujet traité est le rapt du fils d'un éminent chirurgien, que seul le concours d'un gangster, jadis sauvé par ce médecin, permet de retrouver en vie après d'angoissantes recherches et des péripéties fort mouvementées.

Samedi et dimanche à 20 h. 30 - Dès 16 ans.

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les emplâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.30 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé. Imp. PROFAR S.A. - GENEVE

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Le prochain spectacle des Jeunesses musicales

Poésie et Musique

« Les parfums, les couleurs et les sons se répondent »

Ces quelques mots sont un vers de Baudelaire.

Ils sont tirés du célèbre sonnet : « Correspondances ». Dans ce petit chef-d'œuvre, le poète conçoit le monde comme un ensemble hiérarchique dont les diverses parties s'enchaînent et s'expliquent.

Les parties s'enchaînent. C'est vrai : il n'y a pas de séparation entre les domaines multiples de nos activités. Certes, chacun a des préférences. Et c'est tant mieux.

Mais il existe tout de même des hommes qu'on peut qualifier de complets. Pour eux, tout ce qui est humain présente quelque intérêt.

Ainsi, Teilhard de Chardin était géologue, paléontologue, malgré sa vocation de Jésuite. Albert Schweitzer est médecin, il connaît Bach mieux que beaucoup de spécialistes. Et dans un tout autre domaine, Maurice Vlaminck, avant de peindre ses soleils merveilleux ou tourmentés, s'était illustré dans le sport en se classant second de la course cycliste Bordeaux-Paris.

La liste pourrait être très longue.

Ce que les Jeunesses musicales de Sierre désirent, c'est que les Valaisais sentent eux aussi le besoin de posséder une culture universelle.

Et pour cela, elles ont engagé deux artistes suisses : Jean Ber et Bruno Kuenzi. Le premier est comédien, le second pianiste. Ensemble, ils ont préparé un récital intitulé : Poésie et Musique.

Ils se proposent de faire un parallèle entre les deux domaines de l'art ; ils veulent montrer comment un musicien et un poète ont célébré la joie, le mysticisme, l'amour, le rêve, l'humour, la mélancolie, la fantaisie et l'attendrissement.

Ils ont pu pour cela dans les œuvres de Claudel, Musset, Ramuz, Alain-Fournier, Victor Hugo, Cros et Cocteau. Et ils ont choisi des pages marquantes de Bach, Scriabine, Schumann, Debussy, Chopin et Chabrier.

Il est certain que l'intérêt d'une telle soirée saute aux yeux.

Alors, une chose s'impose. Prendre bonne note de la date et du lieu du récital, mardi 28 février, à 20 h. 30, au Château-Bellevue.

Suisse - Ruanda

Mercredi 22 février, Revaz Roger et Bitz Marcel, de St-Léonard, prenaient le départ pour le Ruanda, allant apporter une aide bénévole de trois ans à Son Excellence Monseigneur Perraudin. C'est en suivant les cours d'Information Missionnaire pour Laïcs que ces deux jeunes sentirent se préciser en eux un appel à un service meilleur de la cause du Christ, et ils eurent la force d'y répondre. En ce pays nouvellement indépendant, une rude et belle tâche les attend : il leur faudra laisser derrière eux des jeunes ruandais capables de les remplacer, et pour ce faire nos deux volontaires devront travailler sans relâche à donner le meilleur d'eux-mêmes, patiemment et chrétiennement. Leur bonne humeur inlassable et leurs convictions re-



Roger REVAZ

ligieuses sont garantes d'un travail fructueux.

Les Informations missionnaires pour laïcs remercient de tout cœur M. le révérend curé de Saint-Léonard et tous les mouvements de jeunesse de cette paroisse pour l'appui qu'ils ont donné aux deux partants, ainsi que tous ceux qui ont répondu à l'appel qui leur avait été lancé, ce qui a permis de leur offrir le voyage, enlevant ainsi à Son Excellence Monseigneur Perraudin un souci matériel non négligeable.

En cette année missionnaire, ce départ est un bel exemple de réponse courageuse à l'appel au secours de nos frères d'Afrique.

Bon voyage, travail fructueux. Que nos prières les soutiennent.



Marcel BITZ

SION ET LE CENTRE

« Julian Bream » à la Majorie

Depuis la publication du programme des manifestations séduisantes, l'automne dernier, nous attendions le récital du 21 février comme un des grands moments de la saison. Nous ne fûmes pas déçus. Songeant, en particulier, à la première partie, consacrée à la musique pour luth de l'époque élizabethaine, on ne pouvait rêver d'un artiste plus sûr et plus profond que Julian Bream, dans un cadre mieux adapté, par son style et ses dimensions, que la salle des Chevaliers du Musée de la Majorie.

Un public relativement nombreux exprima, par ses applaudissements et par son enthousiasme au cours de l'aimable réception qui suivit, son admiration à l'artiste et sa reconnaissance aux organisateurs, spécialement à M. Albert de Wolff, conservateur des Musées.

Sous les poutres rouge sombre, devant la cheminée presque contemporaine de l'évêque Adrien de Riedmatten, cette musique prenait un accent d'authenticité remarquable. Cela contribue sans doute à créer l'atmosphère recueillie de ce récital. Serènes comme des polyphonies paléstriniennes, plus animées quand un rythme de danse venait les enrichir, ces courtes pièces chantaient sous les doigts de l'artiste avec une simplicité lumineuse qui nous purifiait des débordements harmoniques et rythmiques de certaines musiques plus modernes. Julian Bream sut entretenir cette ambiance attentive et cette intimité, contenant même les applaudissements, tout en offrant aux auditeurs la plus élégante démonstration des ressources de son instrument.

La seconde partie était consacrée à la guitare. Plus longue - un peu trop peut-être - elle nous présentait d'abord quelques œuvres d'auteurs classiques. La guitare se substitua pour commencer à l'orchestre de Monteverdi, dans une Suite composée de l'ouverture, de divers ballets, symphonies et ritournelles extraits de l'Orfeo. Une semblable juxtaposition d'éléments tirés du Clavecin bien tempéré et de la première Sonate pour violon seul formaient une Suite de J.-S. Bach. Si la guitare ne laissait rien perdre des mélodies ou des

harmonies de ces transcriptions, il faut avouer que le timbre ondulant de chaque note ne convient pas toujours à des œuvres conçues pour des instruments au toucher plus ferme. Cette remarque vaut aussi pour les deux mouvements de Mozart et pour la Pavane de Ravel, mais nous nous exprimons d'ajouter que Julian Bream interpréta toutes ces pièces avec une fidélité de style et une précision parfaites.

Nous préférames pourtant les quatre Pièces brèves de Frank Martin et les œuvres espagnoles dans lesquelles, la mode demi aidant, la guitare devenait le juste langage : même dans une transcription, cet instrument ne paraissait pas usurper ses droits, tellement l'écriture d'un Manuel de Falla est proche de la musique populaire de son pays.

La virtuosité de Julian Bream, sa grande musicalité surtout, auraient dû nous laisser de ce concert un brillant souvenir. Mais notre plaisir fut légèrement gâté, une fois de plus, par quelques interventions d'un bavard impénitent. - Vous êtes, Monsieur, un « amateur éclairé » ; vous êtes un auditeur fidèle de tous les concerts séduisants ; mais, quel que soit votre voisin, il vous arrive de chuchoter durant chaque concert. L'auteur de ces lignes, malheureusement, n'entend pas que la musique ; permettez-lui de vous rappeler que le silence est indispensable aux auditeurs, et plus encore à l'artiste. Essayez donc, la prochaine fois, de vous abstenir de toute réflexion durant l'exécution des œuvres : votre joie musicale sera plus complète, et la nôtre aussi.

Miska.

Avec le Cercle mycologique de Sierre et environs

Samedi soir, environ 30 membres répondirent à l'appel du comité en se réunissant à la Maison des Jeunes à Sierre pour leur assemblée générale.

L'ordre du jour assez important fut mené rondement par le président du cercle, M. Norbert Zufferey, également président cantonal de la dite association.

Après lecture du procès-verbal et du rapport de caisse par M. B. Zufferey, caissier, où l'on remarque une saine gestion et des finances excellentes, M. le président Norbert Zufferey fit un très brillant exposé sur la saison écoulée. La nomination du comité a été rapidement liquidée, puisque les responsables en fonction ont accepté une nouvelle législation avec un membre supplémentaire en la personne de M. Basile Baysard, qui fonctionne également comme bibliothécaire.

Cinq nouveaux membres sont admis et viennent grossir les rangs du groupement sierrais et portent ainsi son nombre à une soixantaine.

Dans les divers on discuta ferme le programme de la prochaine saison. On arrêta trois journées d'orientation sur le terrain, une sortie-morilles, une sortie de printemps et une d'automne, six soirées de détermination et quelques séances d'instruction, entre autres sous forme de projections lumineuses. Le président clôtura l'assemblée en invitant tous les participants à prendre un verre dans un établissement de la place.

Félicitons tous ces amis de la nature et souhaitons-leur pour la saison qui va tantôt reprendre bonnes et amples cueillettes.

Froissement de tête

Un camion de l'entreprise Zwissig occupé sur la route de Montana s'est accroché, à la hauteur de Riondaz, avec une voiture française. On ne déplore que des dégâts matériels.

Mort de la daine du parc aux biches

Vraiment le petit parc du Bellevue est fatal aux biches qu'on y avait placées. Cette fois c'est la daine qui vient de périr d'une manière foudroyante. Une analyse des viscères sera faite par l'institut Galli-Valerio, à Lausanne, pour déterminer la cause de cette mort. Un premier examen a décelé la présence de feuilles d'if dont on sait les propriétés toxiques. Espérons qu'il ne s'agisse que d'une méprise et non d'une malveillance.

GRANGES

Accrochage

Deux voitures immatriculées VS 17870 et VS 6352 sont entrées en collision à la bifurcation de Granges - Lens. Légers dégâts.

HAUT - VALAIS

BRIGUE

Chute à ski

Hier, en skiant dans la région de Brigue le jeune Beat Truffer, âgé de 11 ans et domicilié à Viège, fit une mauvaise chute et se cassa une jambe. Rapidement conduit à l'hôpital de Brigue, il y reçut les soins nécessaires.

UNTERBACH

Heureuse surprise

Hier, au village de Unterbach, M. Léo Werlen eut la bonne surprise de voir l'une de ses vaches donner naissance à trois petits veaux, qui se trouvent en excellente forme.

Rappelons d'autre part, que voici dix jours environ, le même fait se produisit dans le village de Glis.

SALQUENEN

Feu de broussailles

Un violent feu de broussailles s'est déclaré en bordure de la route Sierre-Salquenen, hier soir vers 21 h.

La police municipale de Sierre a immédiatement alerté les pompiers de Salquenen, pour circonvenir le sinistre, car les flammes avaient allumé des roseaux, et menaçaient d'atteindre des dépôts de combustibles et mazout, qui se trouvaient à proximité.

L'incendie a pu être maîtrisé.

Cinema CERF - Vernayaz

Vendredi-samedi et dimanche à 20 h. 30

LES QUATRE CENTS COUPS

Prix de l'Office catholique international du Cinéma 18 ans

CINE ROXY - St-Maurice

Mercredi 22 et jeudi 23 février

Dimanche à 17 heures

LE BOURREAU DU NEVADA

Admis dès 16 ans

Vendredi 24, samedi 25 février

Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30

QUAI DU POINT DU JOUR

avec Raymond Bussières

CINEMAS

Martigny - Etoile

Jusqu'à dimanche 26 - Dès 18 ans
Eddie Constantine retrouve Lemmy Caution dans COMMENT QU'ELLE EST ? Eddie... plus en forme que jamais !

Martigny - Corso

Jusqu'à dimanche 26 - Scope-Couleurs
Un film grandiose et inoubliable SOUS LE SIGNE DE ROME avec Anita Ekberg et Georges Marchal

Saxon - Rex

Jeudi 23 : Une aventure téméraire
JEAN LAFITTE DERNIER DES CORSAIRES
Dès vendredi 24 - En couleurs
Bourvil et Georges Marchal dans LES TROIS MOUSQUETAIRES

Fully - Ciné Michel

Jusqu'à dimanche 26 - Scope - Couleurs
Un grand et beau film
JEANNE D'ARC avec Ingrid Bergman

Sion - Lux

Du mercredi 22 au lundi 27 février
Le film le plus gai et le plus impertinent depuis des années

UNE FILLE AVERTIE

avec David Niven, Shirley Maclaine et Claire Kelly
Une amusante leçon sur l'amour, le mariage et le sexe !
CINEMASCOPE METROCOLOR
Dès 16 ans

Sion - Capitole

Du mercredi 22 au dimanche 23
La mission la plus désespérée de la seconde guerre mondiale
ESPIONS EN UNIFORMES
avec Van Johnson et Lise Bourdin
Leur mission : VAINCRE ou MOURIR
Parlé français Dès 16 ans

Sion - Arlequin

Jeudi 23 dernière du film de Jean Renoir
LE DEJEUNER SUR L'HERBE
Dès vendredi 24 fév. à 20 h. 30
Le film exceptionnel qui vous montrera ce que vous n'avez encore jamais vu...
MEIN KAMPF
Un document sensationnel
Un record d'affluence dans toute l'Europe
Dès 16 ans révolus

Cinema d'Ardon

Un film policier de classe internationale
EN COULEURS et CINEMASCOPE
LE COUTEAU SOUS LA GORGE
Humain et émouvant
basé sur des faits vécus
avec Jean Servais, Madeleine Robinson
Jean Chevrier et Yves Deniaud
Samedi - Dimanche - 20 h. 30 - Dès 16 ans

Monthey - Montheolo

DE MERCREDI A DIMANCHE
(14 h. 30 et 20 h. 30)
La « nouvelle vague » du cinéma français
JEAN GABIN NOEL-NOEL
PIERRE FRESNAY
dans une réalisation magistrale de
GILLES GRANGIER

LES VIEUX DE LA VIEILLE
Un trio fameux
qui vous fera rire aux larmes !
Dimanche à 17 h., lundi, mardi à 20 h. 30
BOURVIL - LUIS MARIANO
YVES DENIAUD dans
SERENADE AU TEXAS
Une superproduction en Scope-couleurs

Monthey - Plaza

De jeudi à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30)
CURD JURGENS ORSON WELLES SYLVIA SYM
dans un grand film cinémascope-couleurs de grande classe :

VISA POUR HONG-KONG
Un film d'action, pittoresque et dramatique magnifiquement interprété

Riddes - l'Abeille

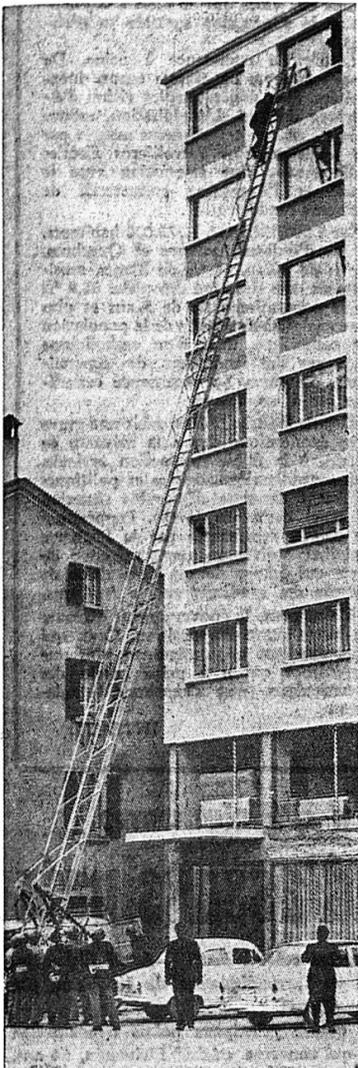
Samedi 25 - Dimanche 26 février à 20 h. 30
Dimanche à 14 h. 30 séance pour enfants
Un film de Roland Müller
BARRAGE
Scénario d'A. Teythaz
Musique de Jean Daetwyler
Grand Prix
du Président de la République française 1960
Entièrement tourné en Valais

En complément :
HORIZONS BLANCS

De bourgs en villages De bourgs en villages De bourgs en villages

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Avec les pom... pom... avec les pompiers



Depuis lundi et jusqu'à samedi, Martigny ressemble à une caserne de sapeurs-pompiers.

En effet, un cours cantonal pour commandants du feu groupant les responsables des communes des districts de Martigny, Entremont, Saint-Maurice et Monthey s'y déroule sous la direction de M. Albert Taramcaz, commissaire de police, inspecteur cantonal du service du feu.

Quarante-et-un participants s'exercent aux commandements et formations, à la connaissance des divers engins et moyens de défense contre l'incendie, à la tactique du feu enfin, sous le commandement du major instructeur Darbellay, de Vernayaz, des capitaines instructeurs Tagan, de Monthey, Dirac, de Saint-Maurice, Perrin, de Val-d'Illiez, Pellouchoud, de Martigny, Veuthey, d'Evionnaz et de l'aspirant instructeur Kalbermatten, de Monthey.

Un excellent esprit anime tous les élèves de ce cours, nous a confié le major Darbellay et le travail effectué répond en tous points aux espoirs des autorités responsables.

Vendredi matin, le public pourra assister à des démonstrations de sauvetage au collège communal de Martigny, et quelques maisons spécialisées viendront présenter les dernières nouveautés en matière de lutte contre l'incendie. Samedi, enfin, M. Albert Taramcaz, inspecteur cantonal du service du feu, entretiendra les participants sur les devoirs des commandants d'unité et ceux des présidents des commissions du feu.

Souhaitons bonne fin de cours à tous ces hommes dévoués à une cause noble entre toutes.

Em. B.

Une intéressante démonstration, devant l'Hôtel du Rhône, de l'échelle mécanique de 22 mètres appartenant à la commune de Saint-Maurice.

ISERABLES

Assemblée générale de la Caisse Raiffeisen

Jeudi soir 16 février, la Caisse de crédit mutuel, système Raiffeisen, tenait ses assemblées annuelles, à la grande salle du Collège communal. 180 membres et sympathisants tinrent à assister à cette importante délibération, rehaussée par une conférence de M. l'abbé Crettol. A l'ouverture de l'assemblée, M. Alexis Crettenand, président du Comité de direction, fait un brillant exposé, très détaillé, sur la situation de la caisse et de son organe. Puis il donne la parole à M. Michel Favre, caissier, pour la présentation des comptes. Ceux-ci sont d'une tenue irréprochable et dignes d'éloges. Il en fait un rapport clair et précis sur tous les points importants. Voici quelques chiffres laissant ressortir la force de cette institution bancaire villageoise.

Il y a encore des économies à Isérables.

En épargne (417 livrets)	1.527.365,60
Réserve	71.855,70
Roulement en 922 opérations	2.473.399,32
Bénéfice net	6.935,20

Ces comptes sont approuvés par applaudissements. On procède ensuite aux élections statutaires. M. Alexis Crettenand, quittant Isérables pour s'établir à Riddes, est démissionnaire. Sont proposés, pour le remplacer au sein du comité, M. Roger Crettenand, Daniel Crettenand, Marcel Vouillamoz, gérant. Selon les statuts, les élections se font aux bulletins secrets. Daniel Crettenand désiste d'emblée. Au vote, Roger Crettenand l'emporte de quelques voix.

Pour l'élection du président du Comité de direction, la candidature de M. Théo Crettenand n'est pas combattue; il est élu par main-levée. Les comités sont donc ainsi constitués: Caissier, Michel Favre; comité de direction, président, Théo Crettenand; vice-président, Abel Vouillamoz; secrétaire, Aloys Monnet; membres: Crettenand Paul et Crettenand Roger.

Comité de surveillance: président, Crettenand Joseph de David; Duc Jules, Crettenand Aloys.

La parole est donnée à M. l'abbé Crettol qui, par son talent de grand orateur, tint l'auditoire en haleine durant plus d'une heure, sur un sujet d'actualité, problèmes d'ordre économique. Il ne manquera non plus de relever la bonne position de la Raiffeisen au service de la population rurale, la recommandant vivement à tous d'en faire appel en cas de besoin. M. Crettol fut vivement applaudi.

Le paiement des intérêts de la part sociale clôture cette assemblée digne du pionnier Traiber. — T.C.

CHARRAT

Prélude à la soirée annuelle de « L'Indépendante »

Nul n'est besoin de vous présenter l'Indépendante, qui a déjà glané pas mal de lauriers dans nos festivals.

La musique adoucit les mœurs, il est vrai, et jamais on ne se lassera de l'écouter!

Amis sympathisants et mélomanes, vous aurez le plaisir d'en entendre et de la belle, puisque notre fanfare municipale donnera samedi prochain, à la salle de gymnastique son concert annuel.

Il est de tradition que cette soirée soit tout simplement une réussite, et celle qu'a mise au point le dévoué directeur inamovible de cet ensemble, M. Monod, n'aura rien à envier aux précédentes.

Le programme détaillé sera communiqué ultérieurement.

Amateurs de bonne musique, amis de la nature campagnarde, vous tous qui aspirez à une saine détente, venez à Charrat le 25 février, où le meilleur des accueils vous est réservé.

SAXON

Le Trophée de la Luy

Cette fameuse compétition, devenue une classique du genre, aura lieu le 5 mars prochain. D'ores et déjà, nous nous engageons de vous annoncer la participation d'une pléiade de champions.

Le comité, composé d'une belle équipe de jeune et dirigé par un dynamique président, M. Emile Roth, met tout en œuvre pour faire de ce Trophée de la Luy un vrai « festival » du ski suisse.

B. C.

LE CHABLE

Dimanche prochain, le SC Le Châble organisera le slalom des Barmes. L'excellence de la piste doit inciter de nombreux coureurs à envoyer leur inscription jusqu'à samedi 25, à 20 heures, en téléphonant aux numéros (026) 7 11 48 ou 7 13 03.

Le chronométrage de l'épreuve sera assuré par les soins de Longines.

PUBLICITAS

ouvre une agence à Martigny

Les modifications intervenues dans le cadre de la presse valaisanne, l'augmentation du nombre des annonces et des annonceurs qui en découle, ont mis PUBLICITAS devant l'obligation de réorganiser ses services et particulièrement la succursale de Martigny.

Cette importante firme va donc ouvrir, en octobre, une agence et elle a appelé à sa tête Mlle Suzanne Morand, qui travaillait jusqu'à présent à la fois pour ses services et pour ceux de notre confrère « Le Confédéré ».

Dès lundi 27 mars donc, cette dévouée et souriante collaboratrice de PUBLICITAS, recevra en son bureau, avec son amabilité coutumière, la clientèle annonceuse de nos journaux.

Le « NOUVELLISTE DU RHONE » lui souhaite, d'ores et déjà, plein succès dans sa nouvelle tâche et lui présente toutes ses félicitations pour la marque de confiance dont elle est l'objet.

SION ET LE CENTRE

Un ouvrier gravement blessé

Hier, dans le courant de l'après-midi, un ouvrier italien, M. Cesare Pierdi, âgé de 25 ans, était occupé à différents travaux dans une galerie du chantier d'Arrolla.

Assemblée de la sous-section Pistolet

Le comité de la sous-section Pistolet de la « Cible » de Sion, avise tous ses membres que son assemblée générale aura lieu samedi 25 février 1961, à 20 h. 30, au Stamm, Relais Supersaxo. Invitation cordiale à tous.

Assemblées politiques

Amis conservateurs, nous vous invitons à participer à l'inauguration de notre « Stamm », samedi 25 février 1961, à 17 h., à la Pinte contheysanne, où notre drapeau y prendra place dans une magnifique armoire.

Après avoir dégusté ensemble le verre de l'amitié, gracieusement offert par M. Pierre Moren, nous aurons le plaisir d'écouter, à 18 h., à l'hôtel de la Paix, un membre de notre Conseil d'Etat. Clôture à 19 h. 30.

Il est certain que vous emporterez le meilleur souvenir de cette brève soirée.

Décisions du comité cantonal du parti conservateur-chrétien social

Le Comité cantonal du P.C.C.S. s'est réuni, hier après-midi, à Sion, sous la présidence de Me Alfred Vouilloz. La plupart des personnalités dirigeantes du parti étaient présentes.

1. ELECTIONS AU CONSEIL D'ETAT. — Le Comité cantonal a décidé à l'unanimité de revendiquer 4 des 5 sièges pour les élections au Conseil d'Etat. A savoir: 1 pour la section conservatrice du Haut; 1 pour la section chrétienne-sociale du Haut; 1 pour la section conservatrice chrétienne-sociale du Centre; 1 pour la section conservatrice chrétienne-sociale du Bas. L'assemblée générale du parti qui aura lieu samedi 25 courant, aura à ratifier le choix de ces 4 candidats dont les noms sont déjà connus, puisqu'il s'agit de MM. Ernest von Roten, Oscar Schnyder, Marius Lampert et Marcel Gross, tous quatre actuels conseillers d'Etat.

2. OLEODUCS ET SURTAXE DE 7 CENTIMES SUR LA BENZINE. — Après un exposé circonstancié de M. Lampert, sur ces deux objets, qui seront également soumis aux électeurs, le 5 mars, le Comité cantonal a décidé de recommander:

a) L'acceptation de l'article constitutionnel concernant les oléoducs; b) L'acceptation de la surtaxe de 7 centimes sur la benzine devant assurer le financement des autoroutes suisses.

3. Au chapitre des DIVERS, le Comité a pris diverses dispositions se rapportant à la campagne électorale en cours.

Première séance de la législature du Conseil général de Monthey

Sous la présidence de M. Maurice Delacoste, président de la commune, le Conseil général s'est réuni, mercredi soir, à l'hôtel de ville, pour constituer son bureau. Etaient également présents: MM. les conseillers communaux J. Rithner, R. Voisin, P. Veillon, C. Vionnet, G. Barlatay et le secrétaire communal, M. Bavarel.

Sur proposition de M. Paul Marclay, le Conseil modifie son ordre du jour en ce sens que l'objet prévu au chiffre 3 sera pris en premier. C'est ainsi que l'on passe à l'

EXAMEN DU REGLEMENT DU CONSEIL GENERAL

M. le président Delacoste propose que ce règlement ne soit pas examiné article par article, mais que les modifications éventuelles soient soumises immédiatement, ce que fait M. Paul Marclay pour l'article 2 sur la composition du Bureau qui prévoit: un président, un vice-président et un secrétaire. L'interpellant désire qu'il soit ajouté à cet article: « et un représentant de tous les partis ».

Interviennent alors dans la discussion de cette proposition les conseillers B. Tudin, J.-M. Detorrenté qui souligne comment est constitué le Bureau du Grand Conseil et G. Contat.

Finalement, la proposition Marclay est écartée par 27 voix (radicales) contre 15 (CCS).

CONSTITUTION DU BUREAU

MM. Paul Marclay et Gérard Udriot sont désignés comme scrutateurs avant que M. Rivoire, au nom du groupe radical, présente la candidature de M. Georges Kaestli à la présidence du Conseil général.

M. J.-B. Ingignoli, au nom de la minorité conservatrice-chrétienne sociale, souligne que son groupe a manifesté le désir d'être représenté au sein du Bureau. Devant la réponse négative du groupe radical, les conservateurs-chrétiens sociaux ne participent pas à l'élection des membres du Bureau et de la Commission de gestion. M. Ingignoli souligne que son groupe ne veut en aucun cas créer un climat partisan, qu'il prendra ses responsabilités à l'avenir, comme par le passé.

M. Georges Contat intervient pour rappeler certains faits, notamment celui de la candidature d'un conservateur-chrétien social à la vice-présidence de la commune aux dernières élections communales.

M. J.-M. Detorrenté souligne le fair-play des majorités conservatrices-chrétiennes sociales dans le district de Monthey en faveur des minorités radicales alors que M. G. Contat revient à la charge en disant: « Ne nous chicanons pas, attendons 4 ans ! ». Ceci n'est pas du goût de M. Paul Marclay et de M. Ch. Zimmermann qui soulignent que ces promesses ont déjà été tenues il y a 8 et 4 ans. M. Defago intervient également dans la discussion pour souligner que les propositions des conservateurs-chrétiens sociaux ont arrivées après que le groupe radical ait désigné ses candidats au Bureau du Conseil général.

Le groupe radical présente alors les candidatures de MM. Georges Kaestli, René Gex-Collet et Louis-Claude Martin respectivement élus président, vice-président et secrétaire du Conseil général. Notons que la minorité conservatrice-chrétienne sociale s'est abstenue de voter.

COMMISSION DE GESTION

Le Bureau étant constitué, M. Delacoste cède le siège présidentiel à M. Georges Kaestli qui dit vouloir s'efforcer, durant cette législature, de travailler au bien de

Aux 4 coins du Centre

— A SIERRE aura lieu demain vendredi une importante assemblée «Pro-Rawyl». Plusieurs conseillers d'Etat valaisans et bernois, ainsi que d'autres personnalités venant des deux cantons intéressés prendront part aux débats.

— A RIDDES M. Laurenti, employé au téléski des Mayens de Riddes s'est brisé une jambe lors d'une tournée de contrôle. Après avoir reçu les premiers soins il a été transporté à l'hôpital de Sion.

— A SION, s'est éteinte à l'âge de 81 ans, Mme Marie Carpani-Merli. A sa famille vont toutes nos condoléances.

— A GRANGES, on est en train de construire un nouveau centre scolaire. Les constructions sont des plus pratiques et des plus modernes.

Abonnez-vous au «NOUVELLISTE»



CORBILLARD AUTOMOBILE J. VOEFFRAY & Fils, SION A. des Mayennets Cercueils Couronnes Transports

la communauté monthésanne en espérant que le Conseil général participera activement aux travaux du Conseil communal.

Le président du Conseil général propose que la Commission de gestion soit composée de 11 membres, soulignant que le président du Conseil général fait partie d'office de cette commission.

M. G. Contat propose de répartir ces sièges ainsi: 7 aux radicaux, 4 aux conservateurs-chrétiens sociaux. Les présentations du parti radical sont faites dans l'ordre suivant: MM. Fernand Defago, Jean-Paul Magnenet, Robert Chappex, André Revaz, Marcel Renk, Georges Perroud, le 7ème étant M. Kaestli.

Mais les conservateurs-chrétiens sociaux ayant décliné, par M. J.-B. Ingignoli, toute candidature, le président propose que les conservateurs désignent leurs candidats à la prochaine séance et s'ils ne le font pas, que l'effectif de la commission soit ramené à 9 membres; les radicaux devront alors désigner deux nouveaux membres.

DIVERS

M. Magnenet, président de la commission sanitaire, fait part au Conseil général de son inquiétude sur la pollution de l'air que créent les Raffineries du Rhône. Il étaye son exposé d'un article paru dans la «Gazette de Lausanne», en soulignant qu'il a rencontré l'auteur de cet article avant la séance. Les conseillers sont astreints à écouter une véritable conférence scientifique. M. Magnenet demande que le Conseil communal étudie le problème.

M. Maurice Delacoste rappelle les conséquences économiques qu'auront les Raffineries pour le district de Monthey mais estime qu'elles ne doivent pas être placées au-dessus de la santé publique.

M. B. Turin intervient pour demander que des mesures de sécurité soient prises au Pavillon scolaire afin d'éviter tout danger aux enfants qui s'amuse à proximité de la voie CFF.

Quant à M. Roch, il voudrait connaître quelles sont les dispositions prises par la commune et l'Etat pour l'élargissement et la réfection de l'Avenue de France.

Cette intervention donne l'occasion à M. Maurice Delacoste de rassurer les conseillers généraux en espérant que l'Administration communale ne perd pas de vue ce problème qu'elle veut régler dans un avenir immédiat.

Après que M. G. Contat se soit inquiété de l'état désastreux d'un pont sur le Nant de Choëx, M. Kaestli lève cette première séance de la législature du Conseil général 1961-64, suivie par 56 conseillers sur 60.

(Cg.)

†

Monsieur et Madame Joseph BILGISCHER;

Mademoiselle Marie-José BILGISCHER;

Mademoiselle Marielle BILGISCHER;

Mademoiselle Claude BILGISCHER;

Monsieur et Madame Fernand DESJACQUES et leurs enfants à Avusy et Genève;

Monsieur Marius LUGAZ;

Monsieur et Madame Paul DESJACQUES et leurs enfants;

Monsieur Henri DESJACQUES;

Monsieur et Madame André PFAM-MATTER, leurs enfants et petits-enfants à Sion;

Les familles SUPERSAXO, à Saas-Fee;

Les familles BILGISCHER et VENETZ à Saas-Grund,

ainsi que les familles ZUFFEREY, à Chip-pis, DESJACQUES à Genève, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Isaac SUPERSAXO

Leur cher père, beau-père, grand-père, parrain, beau-frère, oncle, et cousin, pieusement décédé le 21 février 1961.

Le corps est déposé à la maison de Loëx.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église d'Avusy le jeudi 23 février, à 10 h. 30.

Domicile: 20, rue du Grand-Pré. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

†

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur

William FONTANNAZ à Premplaz

remercie sincèrement et spécialement les nombreux sauveteurs, ainsi que tous ceux qui par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages ont pris part à son grand chagrin.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS

Mémentos

BRIGUE

PHARMACIES DE SERVICE
19-25 février : Pharmacie MEYER
26 février : Pharmacie BRUNNER

SIERRE

Brigue : tél. 5-01-18 - « LE PASSAGE DU RHIN ».

Casino : tél. 5 14 60 - « ALLO, UN ASSASSIN VOUS PARLE ».

Locanda - Dancing : ouvert jusqu'à 2 h., attractions.

Ermitage - Dancing : relâche.
Musique des Jeunes - Jeudi : cuivres.
Pharmacie de service - Pharmacie DE CHASTONAY : tél. 5 14 33.

SION

Arlequin : tél. 2 32 42 - « LE DEJEUNER SUR L'HERBE ».

Lux : tél. 2 15 45 - « UNE FILLE AVERTE ».

Capitole : tél. 2 20 45 - « ESPIONS EN UNIFORMES ».

La Matze : tél. 2 25 78 - « LA NUIT EST MON ROYAUME ».

La Matze - Dancing : relâche jusqu'à Pâques.

Carrefour des Arts - Exposition du Peintre Maurice Redard.

Université Populaire Valaisanne - Sion : - Jeudi : LITTÉRATURE, par le professeur M. Zermatten, à 18 h 15 au Casino.

SAINT-BIBLIE, par le professeur M. DELAVY, à 20 h 15 au Casino.

- Vendredi : PHILOSOPHIE, par le professeur M. Evéquo, à 18 h 15 au Casino.

Chœur Mixte du Sacré-Cœur - Vendredi 24, répétition pour les Dames.

- Dimanche 26, le Chœur ne chante pas. Pharmacie de service - Pharmacie FAS-MEYER : tél. 2 16 59.

MARTIGNY

Cinéma Corso : Sous le signe de Rome.

Cinéma Etoile : Comment qu'elle est ?

Petite Galerie, avenue du Simplon : Exposition permanente.

Pharmacie de service : Lauber, avenue de la Gare, tél. 6 10 05.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy : Mercredi et jeudi, « Le Bourreau », avec Robert Taylor.

Vieux-Pays : Jeudi, chants.

Agaunoise : Grand concert annuel, dimanche 26 février, à 20 h. 30, au cinéma Roxy.

MONTHEY

Plaza. - « Visa pour Hong-Kong », tél. 4 22 90.

Montheolo. - « Les vieux de la vieille », tél. 4 22 60.

Parti conservateur chrétien-social. - Assemblée générale, vendredi 24 février, à 20 h. 30, Café Helvétia.

Médecin de service. - Dr. Nicoud, tél. 4 21 20.

Pharmacie de service : J. Coquoz, tél. 4 21 43.

Année Missionnaire des catholiques suisses

ILS ONT FAIM

ET ILS SONT

NOS FRERES...

PARTAGEONS !

Campagne nationale de sacrifices des VENDREDIS de Carême

La TROISIÈME GUERRE MONDIALE est COMMENCÉE

C'est incroyable... et pourtant des experts mondiaux le prouvent. Lisez Sélection de Mars, vous connaîtrez l'effroyable bilan des premiers "combats".

CINEMA D'ARDON

LE COUTEAU SOUS LA GORGE

Un film de classe internationale, en couleurs et Cinémascope, humain et émouvant, basé sur des faits vécus et interprétés par les grandes vedettes françaises Jean Servais, Madeleine Robinson, Jean Chevrier et Yves Deniaud.

Le sujet traité est le rapt du fils d'un éminent chirurgien, que seul le concours d'un gangster, jadis sauvé par ce médecin, permet de retrouver en vie après d'angoissantes recherches et des péripéties fort mouvementées.

Samedi et dimanche à 20 h. 30 - Dès 16 ans.

CORS

enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les emplâtres gênants et les résorbas dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dissout les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.30 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé. Imp. PROFAR S.A. - GENEVE

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Le prochain spectacle des Jeunesses musicales

Poésie et Musique

« Les parfums, les couleurs et les sons se répondent »

Ces quelques mots sont un vers de Baudelaire. Ils sont tirés du célèbre sonnet : « Correspondances ». Dans ce petit chef-d'œuvre, le poète conçoit le monde comme un ensemble hiérarchique dont les diverses parties s'enchaînent et s'expliquent.

Les parties s'enchaînent. C'est vrai : il n'y a pas de séparation entre les domaines multiples de nos activités. Certes, chacun a des préférences. Et c'est tant mieux. Mais il existe tout de même des hommes qu'on peut qualifier de complets. Pour eux, tout ce qui est humain présente quelque intérêt.

Ainsi, Teilhard de Chardin était géologue, paléontologue, malgré sa vocation de Jésuite. Albert Schweitzer est médecin, il connaît Bach mieux que beaucoup de spécialistes. Et dans un tout autre domaine, Maurice Vlaminck, avant de peindre ses soleils merveilleux ou tourmentés, s'était illustré dans le sport en se classant second de la course cycliste Bordeaux-Paris.

La liste pourrait être très longue. Ce que les Jeunesses musicales de Sierre désirent, c'est que les Valaisans sentent eux aussi le besoin de posséder une culture universelle.

Et pour cela, elles ont engagé deux artistes suisses : Jean Ber et Bruno Kuenzi. Le premier est comédien, le second pianiste. Ensemble, ils ont préparé un récital intitulé : Poésie et Musique.

Ils se proposent de faire un parallèle entre les deux domaines de l'art ; ils veulent montrer comment un musicien et un poète ont célébré la joie, le mysticisme, l'amour, le rêve, l'humour, la mélancolie, la fantaisie et l'attendrissement.

Ils ont puisé pour cela dans les œuvres de Claudel, Musset, Ramuz, Alain-Fournier, Victor Hugo, Cros et Cocteau. Et ils ont choisi des pages marquantes de Bach, Scriabine, Schumann, Debussy, Chopin et Chabrier.

Il est certain que l'intérêt d'une telle soirée saute aux yeux. Alors, une chose s'impose. Prendre bonne note de la date et du lieu du récital, mardi 28 février, à 20 h. 30, au Château-Bellevue.

Avec le Cercle mycologique de Sierre et environs

Samedi soir, environ 30 membres répondraient à l'appel du comité en se réunissant à la Maison des Jeunes à Sierre pour leur assemblée générale.

L'ordre du jour assez important fut mené rondement par le président du cercle, M. Norbert Zufferey, également président cantonal de la dite association.

Après lecture du procès-verbal et du rapport de caisse par M. B. Zufferey, caissier, où l'on remarque une saine gestion et des finances excellentes, M. le président Norbert Zufferey fit un très brillant exposé sur la saison écoulée. La nomination du comité a été rapidement liquidée, puisque les responsables en fonction ont accepté une nouvelle législation avec un membre supplémentaire en la personne de M. Basile Beysard, qui fonctionne également comme bibliothécaire.

Cinq nouveaux membres sont admis et viennent grossir les rangs du groupement sierrais et portent ainsi son nombre à une soixantaine.

Dans les divers on discuta ferme le programme de la prochaine saison. On arrêta trois journées d'orientation sur le terrain, une sortie-morilles, une sortie de printemps et une d'automne, six soirées de détermination et quelques séances d'instruction, entre autres sous forme de projections lumineuses. Le président clôtura l'assemblée en invitant tous les participants à prendre un verre dans un établissement de la place.

Félicitons tous ces amis de la nature et souhaitons-leur pour la saison qui va tantôt reprendre bonnes et amples cueillettes.

Froissement de tôle

Un camion de l'entreprise Zwissig occupé sur la route de Montana s'est accroché, à la hauteur de Riondaz, avec une voiture française. On ne déplore que des dégâts matériels.

Mort de la daine du parc aux biches

Vraiment le petit parc du Bellevue est fatal aux biches qu'on y avait placées. Cette fois c'est la daine qui vient de périr d'une manière foudroyante. Une analyse des viscères sera faite par l'institut Galli-Valerio, à Lausanne, pour déterminer la cause de cette mort. Un premier examen a décelé la présence de feuilles d'if dont on sait les propriétés toxiques. Espérons qu'il ne s'agisse que d'une méprise et non d'une malveillance.

GRANGES Accrochage

Deux voitures immatriculées VS 17870 et VS 6352 sont entrées en collision à la bifurcation de Granges - Lens. Légers dégâts.

HAUT-VALAIS

BRIGUE

Chute à ski

Hier, en skiant dans la région de Brigue le jeune Beat Truffer, âgé de 11 ans et domicilié à Viège, fit une mauvaise chute et se cassa une jambe. Rapidement conduit à l'hôpital de Brigue, il y reçut les soins nécessaires.

UNTERBACH

Heureuse surprise

Hier, au village de Unterbach, M. Léo Werlen eut la bonne surprise de voir l'une de ses vaches donner naissance à trois petits veaux, qui se trouvent en excellente forme.

Rappelons d'autre part, que voici dix jours environ, le même fait se produisit dans le village de Glis.

SALQUENEN

Feu de broussailles

Un violent feu de broussailles s'est déclaré en bordure de la route Sierre-Salquenen, hier soir vers 21 h.

La police municipale de Sierre a immédiatement alerté les pompiers de Salquenen, pour circonvenir le sinistre, car les flammes avaient allumé des roseaux, et menaçaient d'atteindre des dépôts de combustibles et mazout, qui se trouvaient à proximité. L'incendie a pu être maîtrisé.

Cinema CERF - Vernayaz

Vendredi-samedi et dimanche à 20 h. 30 LES QUATRE CENTS COUPS

Prix de l'Office catholique international du Cinéma 18 ans

CINE ROXY - St-Maurice

Mercredi 22 et jeudi 23 février

Dimanche à 17 heures

LE BOURREAU DU NEVADA

Admis dès 16 ans

Vendredi 24, samedi 25 février

Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30

QUAI DU POINT DU JOUR

avec Raymond Bussièrès

Miska.

Suisse - Ruanda

Mercredi 22 février, Revaz Roger et Bitz Marcel, de St-Léonard, prenaient le départ pour le Ruanda, allant apporter une aide bénévole de trois ans à Son Excellence Monseigneur Perraudin. C'est en suivant les cours d'Information Missionnaire pour Laïcs que ces deux jeunes sentirent se préciser en eux un appel à un service meilleur de la cause du Christ, et ils eurent la force d'y répondre. En ce pays nouvellement indépendant, une rude et belle tâche les attend : il leur faudra laisser derrière eux des jeunes ruandais capables de les remplacer, et pour ce faire nos deux volontaires devront travailler sans relâche à donner le meilleur d'eux-mêmes, patiemment et chrétiennement. Leur bonne humeur inlassable et leurs convictions re-



Roger REVAZ

ligieuses sont garantes d'un travail fructueux.

Les Informations missionnaires pour laïcs remercient de tout cœur M. le révérend curé de Saint-Léonard et tous les mouvements de jeunesse de cette paroisse pour l'appui qu'ils ont donné aux deux partants, ainsi que tous ceux qui ont répondu à l'appel qui leur avait été lancé, ce qui a permis de leur offrir le voyage, enlevant ainsi à Son Excellence Monseigneur Perraudin un souci matériel non négligeable.

En cette année missionnaire, ce départ est un bel exemple de réponse courageuse à l'appel au secours de nos frères d'Afrique.

Bon voyage, travail fructueux. Que nos prières les soutiennent.



Marcel BITZ

SION ET LE CENTRE

« Julian Bream » à la Majorie

Depuis la publication du programme des manifestations séduisantes, l'automne dernier, nous attendions le récital du 21 février comme un des grands moments de la saison. Nous ne fûmes pas déçus. Songeant, en particulier, à la première partie, consacrée à la musique pour luth de l'époque élisabéthaine, on ne pouvait rêver d'un artiste plus sûr et plus profond que Julian Bream, dans un cadre mieux adapté, par son style et ses dimensions, que la salle des Chevaliers du Musée de la Majorie.

Un public relativement nombreux exprima, par ses applaudissements et par son enthousiasme au cours de l'aimable réception qui suivit, son admiration à l'artiste et sa reconnaissance aux organisateurs, spécialement à M. Albert de Wolff, conservateur des Musées.

Sous les poutres rouge sombre, devant la cheminée presque contemporaine de l'évêque Adrien de Riedmatten, cette musique prenait un accent d'authenticité remarquable. Cela contribue sans doute à créer l'atmosphère recueillie de ce récital. Seraines comme des polyphonies païstériennes, plus animées quand un rythme de danse venait les enrichir, ces courtes pièces chantaient sous les doigts de l'artiste avec une simplicité lumineuse qui nous purifiait des débordements harmoniques et rythmiques de certaines musiques plus modernes. Julian Bream sut entretenir cette ambiance attentive et cette intimité, contenant même les applaudissements, tout en offrant aux auditeurs la plus élégante démonstration des ressources de son instrument.

La seconde partie était consacrée à la guitare. Plus longue - un peu trop peut-être -, elle nous présentait d'abord quelques œuvres d'auteurs classiques. La guitare se substitua pour commencer à l'orchestre de Monteverdi, dans une Suite composée de l'ouverture, de divers ballets, symphonies et ritournelles extraits de l'Orfeo. Une semblable juxtaposition d'éléments tirés du Clavecin bien tempéré et de la première Sonate pour violon seul formaient une Suite de J.-S. Bach. Si la guitare ne laissait rien perdre des mélodies ou des

harmonies de ces transcriptions, il faut avouer que le timbre ondulante de chaque note ne convient pas toujours à des œuvres conçues pour des instruments au toucher plus ferme. Cette remarque vaut aussi pour les deux mouvements de Mozart et pour la Pavane de Ravel, mais nous nous empresserons d'ajouter que Julian Bream interpréta toutes ces pièces avec une fidélité de style et une précision parfaites.

Nous préférons pourtant les quatre Pièces brèves de Frank Martin et les œuvres espagnoles dans lesquelles, la mode demi aidant, la guitare devenait le juste langage : même dans une transcription, cet instrument ne paraissait pas usurper ses droits, tellement l'écriture d'un Manuel de Falla est proche de la musique populaire de son pays.

La virtuosité de Julian Bream, sa grande musicalité surtout, auraient dû nous laisser de ce concert un brillant souvenir. Mais notre plaisir fut légèrement gâté, une fois de plus, par quelques interventions d'un bavard impénitent. - Vous êtes, Monsieur, un « amateur éclairé » ; vous êtes un auditeur fidèle de tous les concerts séduisants ; mais, quel que soit votre voisin, il vous arrive de chuchoter durant chaque concert. L'auteur de ces lignes, malheureusement, n'entend pas que la musique : permettez-lui de vous rappeler que le silence est indispensable aux auditeurs, et plus encore à l'artiste. Essayez donc, la prochaine fois, de vous abstenir de toute réflexion durant l'exécution des œuvres : votre joie musicale sera plus complète, et la nôtre aussi.

De bourgs en villages De bourgs en villages De bourgs en villages

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Avec les pom... pom... avec les pompiers



Depuis lundi et jusqu'à samedi, Martigny ressemble à une caserne de sapeurs-pompiers.

En effet, un cours cantonal pour commandants du feu groupant les responsables des communes des districts de Martigny, Entremont, Saint-Maurice et Monthey s'y déroule sous la direction de M. Albert Taramaraz, commissaire de police, inspecteur cantonal du service du feu.

Quarante-et-un participants s'exercent aux commandements et formations, à la connaissance des divers engins et moyens de défense contre l'incendie, à la tactique du feu enfin, sous le commandement du major instructeur Darbellay, de Vernayaz, des capitaines instructeurs Tagan, de Monthey, Dirac, de Saint-Maurice, Perrin, de Val-d'Illiez, Pellouchoud, de Martigny, Veuthey, d'Eviornaz et de l'aspirant instructeur Kalbermatten, de Monthey.

Un excellent esprit anime tous les élèves de ce cours, nous a confié le major Darbellay et le travail effectué répond en tous points aux espoirs des autorités responsables.

Vendredi matin, le public pourra assister à des démonstrations de sauvetage au collège communal de Martigny, et quelques maisons spécialisées viendront présenter les dernières nouveautés en matière de lutte contre l'incendie. Samedi, enfin, M. Albert Taramaraz, inspecteur cantonal du service du feu, entretiendra les participants sur les devoirs des commandants d'unité et ceux des présidents des commissions du feu.

Souhaitons bonne fin de cours à tous ces hommes dévoués à une cause noble entre toutes.

Em. B.

Une intéressante démonstration, devant l'Hôtel du Rhône, de l'échelle mécanique de 22 mètres appartenant à la commune de Saint-Maurice.

ISERABLES

Assemblée générale de la Caisse Raiffeisen

Jeudi soir 16 février, la Caisse de crédit mutuel, système Raiffeisen, tenait ses assises annuelles, à la grande salle du Collège communal. 180 membres et sympathisants tinrent à assister à cette importante délibération, rehaussée par une conférence de M. l'abbé Crettol. A l'ouverture de l'assemblée, M. Alexis Crettenand, président du Comité de direction, fait un brillant exposé, très détaillé, sur la situation de la caisse et de son organe. Puis il donne la parole à M. Michel Favre, caissier, pour la présentation des comptes. Ceux-ci sont d'une tenue irréprochable et dignes d'éloges. Il en fait un rapport clair et précis sur tous les points importants. Voici quelques chiffres laissant ressortir la force de cette institution bancaire villageoise.

Il y a encore des économies à Isérables.

En épargne (417 livrets) 1.527.365,60
Réserve 71.855,70
Roulement en 922 opérations 2.473.399,32
Bénéfice net 6.935,20

Ces comptes sont approuvés par applaudissements. On procède ensuite aux élections statutaires. M. Alexis Crettenand, quittant Isérables pour s'établir à Riddes, est démissionnaire. Sont proposés, pour le remplacer au sein du comité, M. Roger Crettenand, Daniel Crettenand, Marcel Vouillamoz, gérant. Selon les statuts, les élections se font aux bulletins secrets. Daniel Crettenand désiste d'emblée. Au vote, Roger Crettenand l'emporte de quelques voix.

Pour l'élection du président du Comité de direction, la candidature de M. Théo Crettenand n'est pas combattue; il est élu par main-levée. Les comités sont donc ainsi constitués: Caissier, Michel Favre; comité de direction, président, Théo Crettenand; vice-président, Abel Vouillamoz; secrétaire, Aloys Monnet; membres: Crettenand Paul et Crettenand Roger.

Comité de surveillance: président, Crettenand Joseph de David; Duc Jules, Crettenand Aloys.

La parole est donnée à M. l'abbé Crettol qui, par son talent de grand orateur, tint l'auditoire en haleine durant plus d'une heure, sur un sujet d'actualité, problèmes d'ordre économique. Il ne manquera non plus de relever la bonne position de la Raiffeisen au service de la population rurale, la recommandant vivement à tous d'en faire appel en cas de besoin. M. Crettol fut vivement applaudi.

Le paiement des intérêts de la part sociale obtint cette assemblée digne du pionnier Traber. — T.C.

CHARRAT

Prélude à la soirée annuelle de « L'Indépendante »

Nul n'est besoin de vous présenter l'Indépendante, qui a déjà glané pas mal de lauriers dans nos festivals.

La musique adoucit les mœurs, il est vrai, et jamais on ne se lassera de l'écouter!

Amis sympathisants et mélomanes, vous aurez le plaisir d'en entendre et de la belle, puisque notre fanfare municipale donnera samedi prochain, à la salle de gymnastique son concert annuel.

Il est de tradition que cette soirée soit tout simplement une réussite, et celle qu'a mise au point le dévoué directeur inamovible de cet ensemble, M. Monod, n'aura rien à envier aux précédentes.

Le programme détaillé sera communiqué ultérieurement.

Amateurs de bonne musique, amis de la nature campagnarde, vous tous qui aspirez à une saine détente, venez à Charrat le 25 février, où le meilleur des accueils vous est réservé.

SAXON

Le Trophée de la Luy

Cette fameuse compétition, devenue une classique du genre, aura lieu le 5 mars prochain. D'ores et déjà, nous nous empressons de vous annoncer la participation d'une pléiade de champions.

Le comité, composé d'une belle équipe de jeune et dirigé par un dynamique président, M. Emile Roth, met tout en œuvre pour faire de ce Trophée de la Luy un vrai « festival » du ski suisse.

B. C.

LE CHABLE

Dimanche prochain, le SC Le Châble organisera le slalom des Barmes. L'excellence de la piste doit inciter de nombreux coureurs à envoyer leur inscription jusqu'à samedi 25, à 20 heures, en téléphonant aux numéros (026) 7 11 48 ou 7 13 03.

Le chronométrage de l'épreuve sera assuré par les soins de Longines.

PUBLICITAS ouvre une agence à Martigny

Les modifications intervenues dans le cadre de la presse valaisanne, l'augmentation du nombre des annonces et des annonceurs qui en découle, ont mis PUBLICITAS devant l'obligation de réorganiser ses services et particulièrement la succursale de Martigny.

Cette importante firme va donc ouvrir, en octobre, une agence et elle a appelé à sa tête Mlle Suzanne Morand, qui travaillait jusqu'à présent à la fois pour ses services et pour ceux de notre confrère « Le Confédéré ».

Dès lundi 27 mars donc, cette dévouée et souriante collaboratrice de PUBLICITAS, recevra en son bureau, avec son amabilité coutumière, la clientèle annonceuse de nos journaux.

Le « NOUVELLISTE DU RHONE » lui souhaite, d'ores et déjà, plein succès dans sa nouvelle tâche et lui présente toutes ses félicitations pour la marque de confiance dont elle est l'objet.

SION ET LE CENTRE

Un ouvrier gravement blessé

Hier, dans le courant de l'après-midi, un ouvrier italien, M. Cesare Pierdi, âgé de 25 ans, était occupé à différents travaux dans une galerie du chantier d'Arrolla.

Assemblée de la sous-section Pistolet

Le comité de la sous-section Pistolet de la « Cible » de Sion, avise tous ses membres que son assemblée générale aura lieu samedi 25 février 1961, à 20 h. 30, au Stamm, Relais Supersaxo. Invitation cordiale à tous.

Assemblées politiques

SION
Amis conservateurs, nous vous invitons à participer à l'inauguration de notre « Stamm », samedi 25 février 1961, à 17 h., à la Pinte contheysanne, où notre drapeau y prendra place dans une magnifique armoire.
Après avoir dégusté ensemble le verre de l'amitié, gracieusement offert par M. Pierre Moren, nous aurons le plaisir d'écouter, à 18 h., à l'hôtel de la Paix, un membre de notre Conseil d'Etat. Clôture à 19 h. 30.
Il est certain que vous emporterez le meilleur souvenir de cette brève soirée.

Décisions du comité cantonal du parti conservateur-chrétien social

Le Comité cantonal du P.C.C.S. s'est réuni, hier après-midi, à Sion, sous la présidence de Me Alfred Vouilloz. La plupart des personnalités dirigeantes du parti étaient présentes.

1. ELECTIONS AU CONSEIL D'ETAT. — Le Comité cantonal a décidé à l'unanimité de revendiquer 4 des 5 sièges pour les élections au Conseil d'Etat. A savoir: 1 pour la section conservatrice du Haut; 1 pour la section chrétienne-sociale du Haut; 1 pour la section conservatrice chrétienne-sociale du Centre; 1 pour la section conservatrice chrétienne-sociale du Bas. L'assemblée générale du parti qui aura lieu samedi 25 courant, aura à ratifier le choix de ces 4 candidats dont les noms sont déjà connus, puisqu'il s'agit de MM. Ernest von Roten, Oscar Schnyder, Marius Lampert et Marcel Gross, tous quatre actuels conseillers d'Etat.

2. OLEODUCS ET SURTAXE DE 7 CENTIMES SUR LA BENZINE. — Après un exposé circonstancié de M. Lampert, sur ces deux objets, qui seront également soumis aux électeurs, le 5 mars, le Comité cantonal a décidé de recommander:

a) L'acceptation de l'article constitutionnel concernant les oléoducs;
b) L'acceptation de la surtaxe de 7 centimes sur la benzine devant assurer le financement des autoroutes suisses.

3. Au chapitre des DIVERS, le Comité a pris diverses dispositions se rapportant à la campagne électorale en cours.

Première séance de la législature du Conseil général de Monthey

Sous la présidence de M. Maurice Delacoste, président de la commune, le Conseil général s'est réuni, mercredi soir, à l'hôtel de ville, pour constituer son bureau. Etaient également présents: MM. les conseillers communaux J. Rithner, R. Voisin, P. Veillon, C. Vionnet, G. Barlaty et le secrétaire communal, M. Bavarel.

Sur proposition de M. Paul Marclay, le Conseil modifie son ordre du jour en ce sens que l'objet prévu au chiffre 3 sera pris en premier. C'est ainsi que l'on passe à l'

EXAMEN DU REGLEMENT DU CONSEIL GENERAL

M. le président Delacoste propose que ce règlement ne soit pas examiné article par article, mais que les modifications éventuelles soient soumises immédiatement, ce que fait M. Paul Marclay pour l'article 2 sur la composition du Bureau qui prévoit: un président, un vice-président et un secrétaire. L'interpellant désire qu'il soit ajouté à cet article: « et un représentant de tous les partis ».

Intervenant alors dans la discussion de cette proposition les conseillers B. Tudin, J.-M. Detorrenté qui souligne comment est constitué le Bureau du Grand Conseil et G. Contat.

Finalement la proposition Marclay est écartée par 27 voix (radicales) contre 15 (CCS).

CONSTITUTION DU BUREAU

MM. Paul Marclay et Gérard Udriot sont désignés comme scrutateurs avant que M. Rivoire, au nom du groupe radical, présente la candidature de M. Georges Kaestli à la présidence du Conseil général.

M. J.-B. Ingnoli, au nom de la minorité conservatrice-chrétienne sociale, souligne que son groupe a manifesté le désir d'être représenté au sein du Bureau. Devant la réponse négative du groupe radical, les conservateurs-chrétiens sociaux ne participent pas à l'élection des membres du Bureau et de la Commission de gestion. M. Ingnoli souligne que son groupe ne veut en aucun cas créer un climat partisan, qu'il prendra ses responsabilités à l'avenir, comme par le passé.

M. Georges Contat intervient pour rappeler certains faits, notamment celui de la candidature d'un conservateur-chrétien social à la vice-présidence de la commune aux dernières élections communales.

M. J.-M. Detorrenté souligne le fair-play des majorités conservatrices-chrétiennes sociales dans le district de Monthey en faveur des minorités radicales alors que M. G. Contat revient à la charge en disant: « Ne nous chicanons pas, attendons 4 ans! ». Ceci n'est pas du goût de M. Paul Marclay et de M. Ch. Zimmermann qui soulignent que ces promesses ont déjà été tenues il y a 8 et 4 ans. M. Défago intervient également dans la discussion pour souligner que les propositions des conservateurs-chrétiens sociaux ont arrivées après que le groupe radical ait désigné ses candidats au Bureau du Conseil général.

Le groupe radical présente alors les candidatures de MM. Georges Kaestli, René Gex-Collet et Louis-Claude Martin respectivement élu président, vice-président et secrétaire du Conseil général. Notons que la minorité conservatrice-chrétienne sociale s'est abstenue de voter.

COMMISSION DE GESTION

Le Bureau étant constitué, M. Delacoste cède le siège présidentiel à M. Georges Kaestli qui dit vouloir s'efforcer, durant cette législature, de travailler au bien de

la communauté montheyenne en espérant que le Conseil général participera activement aux travaux du Conseil communal.

Le président du Conseil général propose que la Commission de gestion soit composée de 11 membres, soulignant que le président du Conseil général fait partie d'office de cette commission.

M. G. Contat propose de répartir ces sièges ainsi: 7 aux radicaux, 4 aux conservateurs-chrétiens sociaux. Les présentations du parti radical sont faites dans l'ordre suivant: MM. Fernand Défago, Jean-Paul Magnenet, Robert Chappex, André Revaz, Marcel Renk, Georges Perroud, le 7ème étant M. Kaestli.

Mais les conservateurs-chrétiens sociaux ayant décliné, par M. J.-B. Ingnoli, toute candidature, le président propose que les conservateurs désignent leurs candidats à la prochaine séance et s'ils ne le font pas, que l'effectif de la commission soit ramené à 9 membres; les radicaux devront alors désigner deux nouveaux membres.

DIVERS

M. Magnenet, président de la commission sanitaire, fait part au Conseil général de son inquiétude sur la pollution de l'air que créent les Raffineries du Rhône. Il étaye son exposé d'un article paru dans la « Gazette de Lausanne », en soulignant qu'il a rencontré l'auteur de cet article avant la séance. Les conseillers sont astreints à écouter une véritable conférence scientifique. M. Magnenet demande que le Conseil communal étudie le problème.

M. Maurice Delacoste rappelle les conséquences économiques qu'auront les Raffineries pour le district de Monthey mais estime qu'elles ne doivent pas être placées au-dessus de la santé publique.

M. B. Turin intervient pour demander que des mesures de sécurité soient prises au Pavillon scolaire afin d'éviter tout danger aux enfants qui s'amuse à proximité de la voie CFF.

Quant à M. Roch, il voudrait connaître quelles sont les dispositions prises par la commune et l'Etat pour l'élargissement et la réfection de l'Avenue de France.

Cette intervention donne l'occasion à M. Maurice Delacoste de rassurer les conseillers généraux en spécifiant que l'Administration communale ne perd pas de vue ce problème qu'elle veut régler dans un avenir immédiat.

Après que M. G. Contat se soit inquiété de l'état désastreux d'un pont sur le Nant de Choëx, M. Kaestli lève cette première séance de la législature du Conseil général 1961-64, suivie par 56 conseillers sur 60.

(Cg.)

Aux 4 coins du Centre

— A SIERRE aura lieu demain vendredi une importante assemblée «Pro-Rawyl». Plusieurs conseillers d'Etat valaisans et bernois, ainsi que d'autres personnalités venant des deux cantons intéressés prendront part aux débats.

— A RIDDES M. Laurenti, employé au téléski des Mayens de Riddes s'est brisé une jambe lors d'une tournée de contrôle. Après avoir reçu les premiers soins il a été transporté à l'hôpital de Sion.

— A SION, s'est éteinte à l'âge de 81 ans, Mme Marie Carpani-Merli. A sa famille vont toutes nos condoléances.

— A GRANGES, on est en train de construire un nouveau centre scolaire. Les constructions sont des plus pratiques et des plus modernes.

Abonnez-vous au «NOUVELLISTE»

POMPIERS FUNERAIRES VALAISANNES
CORBILLARD AUTOMOBILE
J. VOEFFRAY & Fils, SION
A. des Mayennets
Cercueils Couronnes
Transports

†

Monsieur et Madame Joseph BILGISCHER;
Mademoiselle Marie-José BILGISCHER;
Mademoiselle Marielle BILGISCHER;
Mademoiselle Claude BILGISCHER;
Monsieur et Madame Fernand DESJACQUES et leurs enfants à Avusy et Genève;

Monsieur Marius LUGAZ;
Monsieur et Madame Paul DESJACQUES et leurs enfants;
Monsieur Henri DESJACQUES;
Monsieur et Madame André PFAM-MATTER, leurs enfants et petits-enfants à Sion;

Les familles SUPERSAXO, à Saas-Fee; Les familles BILGISCHER et VENETZ à Saas-Grund, ainsi que les familles ZUFFEREY, à Chippis, DESJACQUES à Genève, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Isaac SUPERSAXO

Leur cher père, beau-père, grand-père, parrain, beau-frère, oncle, et cousin, pieusement décédé le 21 février 1961.

Le corps est déposé à la maison de Loëx.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église d'Avusy le jeudi 23 février, à 10 h. 30.

Domicile: 20, rue du Grand-Pré. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

†

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur William FONTANNAZ à Premploz

remercie sincèrement et spécialement les nombreux sauveteurs, ainsi que tous ceux qui par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages ont pris part à son grand chagrin.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.